



# PARC NATUREL CŒUR DE CONDROZ

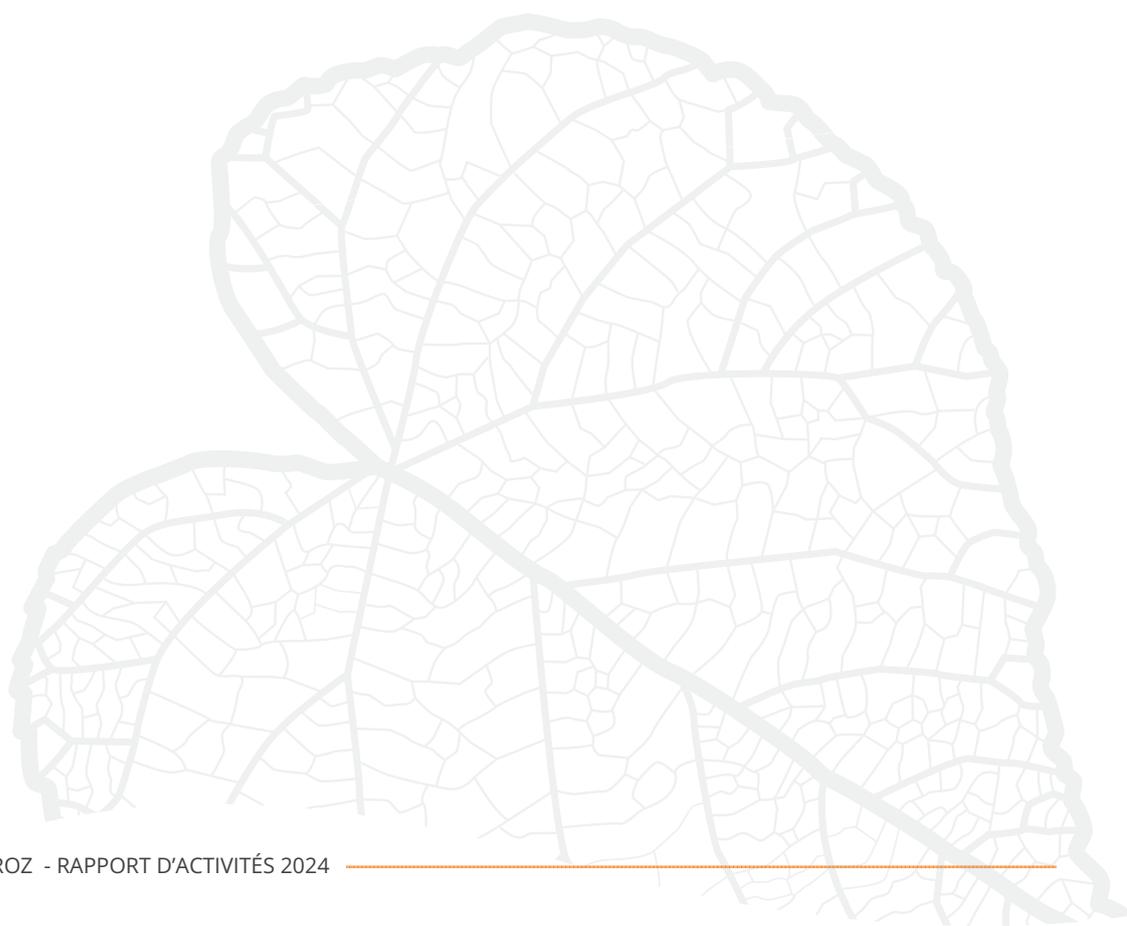
## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>ORIENTATIONS STRATÉGIQUES</b>	<b>5</b>
<b>ACTIONS RÉALISÉES EN 2024</b>	<b>7</b>
1. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel	8
2. Paysages et aménagement du territoire (PAT)	15
3. Développement socio-économique et développement rural durable	21
4. Energie et climat	41
<b>AXES TRANSVERSAUX</b>	<b>47</b>
1. Expérimentation et innovation	48
2. Partenariats & Coopérations	50
3. Accueil, éducation et sensibilisation	53
<b>ORGANISATION GÉNÉRALE</b>	<b>57</b>
1. Gouvernance	58
2. Gestion administrative et financière	60
3. Moyens financiers mobilisés	61
<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>65</b>
1. L'équipe	66
2. Gestion du personnel	69



# MOT DU PRÉSIDENT

---

A l'issue de cette première année de fonctionnement, c'est donc en tant que Président de l'ASBL Parc Naturel Cœur de Condroz que je préface ce rapport d'activités 2024.

Je souhaiterais d'ailleurs d'emblée remercier et féliciter l'ensemble du personnel pour le travail accompli, sans oublier la Wallonie et les 6 communes partenaires.

A l'heure d'une période perturbée à plus d'un titre, je citerai, comme exemple, l'absence de gouvernement ou les difficultés financières tous niveaux de pouvoir confondus, sans oublier les défis environnementaux et climatiques, la structure du Parc Naturel doit être considérée, par tous, non pas comme une menace, mais bien comme une véritable opportunité en matière d'animation territoriale ou, en d'autres termes, sur le plan de la supracommunalité.

Cette belle dynamique de travail permet, entre autres, d'optimiser des moyens humains et/ou financiers, de réaliser des économies d'échelle permettant de concrétiser des projets multidimensionnels.

J'ai également la conviction qu'en parlant d'une seule voix, nous avons davantage de force de conviction et de poids dans la défense des intérêts de notre territoire.

Au travers de ce 1er rapport, vous allez pouvoir découvrir les ambitions et les projets de votre Parc Naturel Cœur de Condroz qui met à l'honneur notre territoire, sa nature, son patrimoine et ses habitants et ce, conformément à notre plan d'action.

Notre Parc naturel Cœur de Condroz, reconnu par le Gouvernement Wallon en décembre 2023, contribue à la gestion durable du territoire, en prenant le pari que l'homme peut développer ses activités tout en préservant les ressources naturelles.

Si la préservation de la biodiversité est bien une des priorités au sein du parc, la préservation des paysages, la mobilité, le développement socio-économique, l'aménagement du territoire, la cohésion sociale, l'agriculture, les forêts et le tourisme font également partie des axes de travail de l'ASBL.

Une attention toute particulière est également accordée à l'équilibre de toutes les matières ; les aspects sociaux-économiques et la cohésion sociale étant des matières à ne pas négliger en cette période troublée.

Dans le futur, par la mise en place de groupes de réflexion, nous espérons également concrétiser le développement et le renforcement de la participation citoyenne. Cette démarche permettra aux citoyens, qui le souhaitent, de s'informer et s'impliquer dans les différents projets permettant de mettre en œuvre notre plan d'action. C'est une condition sine qua non, notamment pour construire et garantir l'adhésion aux projets supracommunaux.

Bonne lecture à toutes et tous.

*C. GILON*  
*Président*

## LE PARC NATUREL CŒUR DE CONDROZ EN BREF

Reconnu par la Wallonie fin 2023, le Parc naturel Cœur de Condroz a été créé en mars 2024. Il s'étend sur 6 communes rurales du Condroz namurois : Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey.

**2024**

Naissance du PNCC

**6**

Communes

**50 024**

Habitants

**52 943**

Hectares



Ce rapport d'activités présente les démarches qui ont été nécessaires à la création proprement dite du Parc naturel ainsi que les premières actions menées visant à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion 2024-2034.

En 2024, la mise en œuvre de ces actions a pu être réalisée grâce aux moyens octroyés dans le cadre du décret des Parcs naturels wallons ainsi que via le financement de la Programmation LEADER (24-27), le Parc naturel Cœur de Condroz étant également porteur d'un Groupe d'Action Locale (GAL).

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

---



Pour rappel, les grandes orientations du Plan de gestion du Parc naturel Cœur de Condroz sont les suivantes :

### **Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel**

- Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité
- Mieux connaître et préserver la nature extraordinaire
- Renforcer la nature ordinaire
- Assurer une gestion durable des ressources en eau
- Assurer la gestion durable des forêts

### **Axe 2 : Paysages et aménagement du territoire**

- Préserver l'équilibre des fonctions d'usage du territoire
- Développer un maillage de mobilité territoriale efficiente
- Maitriser l'urbanisation et la gestion du foncier
- Préserver et valoriser les patrimoines locaux (bâti, historique, paysager, immatériel, etc)

### **Axe 3 : Développement socio-économique et développement rural durable**

- Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène
- Développer les principes de l'économie circulaire
- Soutenir le secteur agricole et contribuer à la pérennité des fermes familiales
- Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire
- Soutenir et développer le secteur touristique
- Développer le potentiel économique de certaines filières spécifiques au territoire
- Développer l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire du Parc naturel
- Appui aux questions sociales et de logement

### **Axe 4 : Energie et climat**

- Diminuer la consommation d'énergie
- Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables
- Développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques

A cela s'ajoutent les axes transversaux suivants :

### **Axe transversal : Expérimentation et innovation**

- Doter le PN d'un SIG au service de ses projets

### **Axe transversal : Partenariats et coopérations**

- Renforcer les partenariats et les coopérations, tant avec les acteurs du territoire qu'avec des acteurs extérieurs
- Soutenir la collaboration entre acteurs du territoire et favoriser l'implication citoyenne
- Améliorer et renforcer l'identité, l'attractivité et la visibilité du territoire
- Relayer les besoins spécifiques de territoire auprès des décideurs

### **Axe transversal : Accueil, éducation et sensibilisation**

- Faire connaître le PNCC, ses missions, ses actions
- Renforcer la visibilité du PNCC et de ses actions
- Soutenir une offre éducative élargie en collaboration étroite avec le secteur de l'enseignement
- Favoriser l'inclusion des habitants précarisés

# ACTIONS RÉALISÉES EN 2024

---



1

PROTECTION, GESTION  
ET VALORISATION  
DU PATRIMOINE NATUREL



## 1.1 SENSIBILISER LE PUBLIC À L'IMPORTANCE DE LA BIODIVERSITÉ

### 1.1.1 Guichet nature du Parc naturel

Sensibilisation du grand public à la préservation et au développement de la biodiversité par la mise en place de permanences-conseils gratuites sur les aménagements favorables à la biodiversité.

▶ Deux visites de conseils personnalisés ont été réalisées à destination de privés sur la commune de Gesves en 2024.

### 1.1.2 Actions de sensibilisation et animations pédagogiques

Une action a été mise en œuvre lors de la Semaine de l'Arbre en novembre 2024. Il s'agit du projet Haie-lève, déjà accompagné par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne de 12/2021 à 12/2023. Le projet permet aux élèves des écoles primaires et secondaires du territoire de participer à un chantier de plantation de haies indigènes proche de leur école. L'objectif du projet est double : renforcer le maillage écologique et sensibiliser les écoliers par l'action. Sur le terrain, une animation explique aux élèves les différents rôles de la haie et les sensibilise à leur importance au sein du maillage écologique.

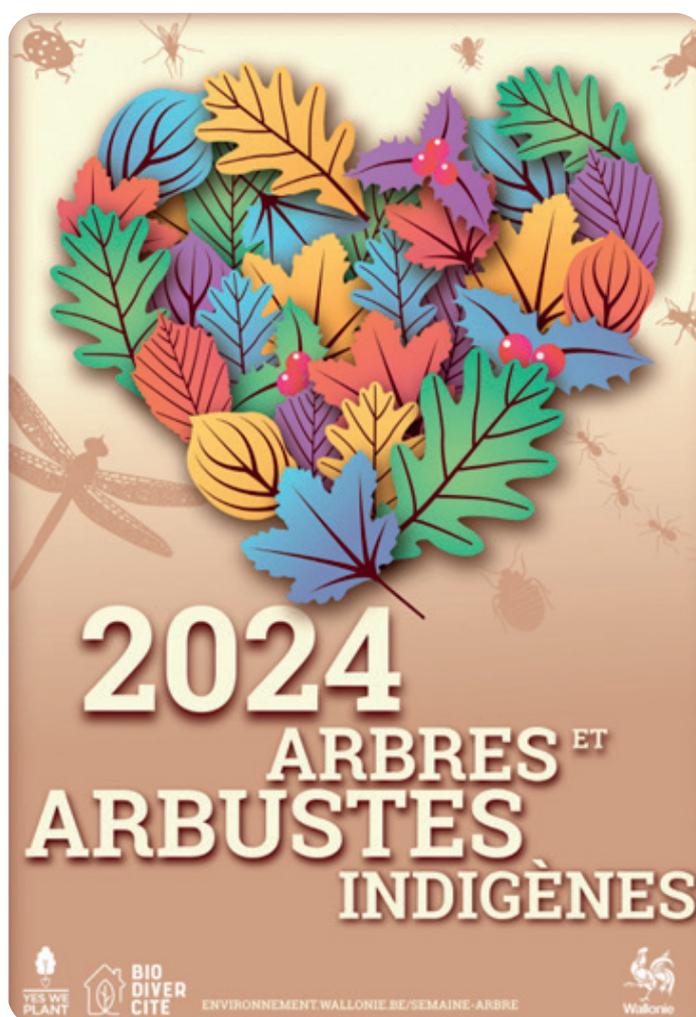


▶ 451 élèves (24 classes) issus de 5 écoles primaires de 3 communes ont été sensibilisés

Date	Commune + Village	Ecole	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Métré planté (m)	Nombre d'arbustes plantés
25-11-24	Assesse	Saint-Martin	4	72	88	152
26-11-24	Gesves Faulx-les-Tombes	Envol	6	118	170	300
27-11-24	Gesves	Saint-Joseph	3	47	65	120
28-11-24	Ciney - Leignon	Trois Tilleuls	4	73	101	163
29-11-24	Gesves Faulx-les-Tombes	Envol	4	74	115	168
29-11-24	Gesves - Sorée	La Croisette	3	67	45	75

### 1.1.3 Outils de communication et d'animation

Pour le projet Haie-lève, chaque école participante reçoit un dossier pédagogique intitulé « Projet Haie-lève : pourquoi est-ce important de planter des haies ? » en deux versions de lecture : exercices et résumé. La brochure du SPW est également distribuée à tous les élèves.



## 1.2 MIEUX CONNAITRE ET PRÉSERVER LA NATURE EXTRAORDINAIRE

Récupération des données biologiques existantes (faune, flore, habitats) sur le territoire auprès du DEMNA dont l'analyse permettra de dégager des priorités en termes d'inventaires complémentaires à réaliser et in fine de travaux de restauration écologique à mettre en œuvre.

## 1.3 RENFORCER LA NATURE ORDINAIRE

### 1.3.1 Renforcer le maillage écologique

Le projet Haie-lève a été mis en œuvre lors de la Semaine de l'Arbre en novembre 2024. Ce projet rencontre beaucoup de succès auprès des écoles et les retours des enseignants motivent à le relancer chaque année. Une difficulté réside dans l'identification de terrains d'accueil propices pour les plantations. Le démarchage des privés, principalement des agriculteurs, est réalisé en collaboration avec Natagriwal mais les terrains sont souvent plus éloignés des écoles et moins accessibles aux enfants par la suite. Une discussion avec les 6 communes devra être faite en 2025 pour inciter les élus à proposer au Parc des terrains publics le long d'une voirie ou d'un chemin communal dont les propriétaires riverains sont d'accord et dont les tronçons sont suffisamment étendus pour pouvoir être plantés chaque année, permettant ainsi aux élèves de suivre l'évolution de leur haie.

▶ 978 arbustes ont été plantés par 451 élèves sur une longueur totale de 584 mètres, dépassant l'objectif initial de permettre à chaque élève de planter 1 mètre de haie



### 1.3.2 Renforcer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Initié par les deux GAL précédemment, le PNCC accompagne le Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie Cœur de Condroz. Celui-ci est composé d'une vingtaine d'éleveurs qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques en suivant les principes de l'agroécologie, notamment en améliorant leur autonomie alimentaire.

Dans le cadre de cet accompagnement, certaines actions menées sont de nature à favoriser la biodiversité :

- Avril : Organisation d'une soirée d'information sur la MAEC sol.
- Mai : Organisation d'une animation avec la mallette Eco Phyt'Eau à destination des 5eme secondaires de l'EPASC (école d'agriculture). La mallette Eco Phyt'Eau a été développée par le réseau CIVAM en France. Elle a pour objectif de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en amenant les agriculteurs à réfléchir ensemble à des réponses concrètes aux problèmes rencontrés.
- Juin : Essai de sursemis de prairies à l'aide d'un drone, permettant d'enrichir la flore des prairies.

### 1.3.3 Relocaliser la production de plants de haies

#### 1.3.3.1 Initiation d'un réseau de récolteur·euse·s et formation des récolteur·euse·s

En ce début de projet, nous nous sommes focalisés sur la récolte de graines qui a été identifiée comme étant l'étape où les pépiniéristes ont besoin d'un soutien. Pour ce faire, nous avons lancé un appel à récolteur·euse·s de graines, 29 personnes ont répondu à notre appel.

Deux formations ont été organisées en collaboration avec la pépinière Haieécologique de Hamois, signataire de la charte Végétal d'ici. Ces formations ont eu lieu le 19/09 (9 participants) et le 25/09 (4 participants). Elles étaient composées de deux parties :

- Partie théorique. L'objectif est de vous présenter le contexte du projet et de vous fournir les connaissances nécessaires pour identifier une haie indigène ancienne et les espèces que nous avons ciblées. Il s'agira également de définir une démarche commune de collecte et de traçabilité.
- Sortie de terrain pour la mise en pratique les éléments vus.



### 1.3.3.2 Organisation de chantiers collectifs de récolte

Les récolteur·euse·s ne se sentaient pas suffisamment expert pour s'assurer du caractère ancien des haies. Nous avons donc décidé d'organiser des chantiers collectifs de récolte. Le premier a eu lieu le 3/10 au Domaine d'Haugimont à Gesves (5 participant·e·s) et le second s'est déroulé le 24/10 au Château de Wallet à Ohey (3 participant·e·s). Ce format a rencontré les attentes des bénévoles et a permis les échanges. En outre, ces chantiers nous ont permis de récolter 15 kg de graines (Alisier torminal, églantier, prunelier, aubépine et fusain d'Europe).



### 1.3.4 Implantation de haies fruitières multifonctionnelles

Ce projet s'est construit en collaboration avec le CRA-W de Gembloux qui a mis en place un essai-pilote de haie fruitière multifonctionnelle innovante. Nous avons visité cet essai le 16/07 dans le cadre d'un évènement organisé par Diversifruits. Le 19/11, nous avons rencontré Alain Rondia, spécialiste des vergers et des haies fruitières au CRA-W afin de clarifier les attentes du CRA-W et les modalités de collaboration.

A la suite de cette réunion, une séance d'information sur les haies fruitières a été organisée le 17/12, elle s'adressait en priorité aux maraîchers et aux agriculteurs qui souhaitent intégrer la dynamique en implantant un essai-pilote sur leur terrain. Cette séance a rencontré un beau succès : 23 personnes ont participé. Différents profils étaient présents : agriculteurs, maraîchers, semenciers, pépiniéristes, haute-école et commune. Alain Rondia a présenté l'essai-pilote de Gembloux et les différentes espèces et variétés contenues dans l'essai. Dans la foulée, la présentation d'Alain Rondia et la liste des espèces et variétés ont été transmises aux participants afin qu'ils puissent approfondir leur projet de plantation.

## 1.4 ASSURER LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Cet axe n'a pas été développé par le Parc naturel en 2024.



## 1.5 ASSURER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Précédemment, le GAL Pays des Tiges et Chavées a créé l'Association des Propriétaires Forestiers des Tiges et Chavées. Cette association propose divers services à ses membres :

- Organisation de formations à la gestion durable des forêts
- Pour les propriétaires de moins de 5 ha, accompagnement à la gestion grâce à la collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Conditions avantageuses en matière d'assurances

Le PNCC souhaite à présent étendre l'association aux propriétaires des 6 communes du territoire et la dynamiser en continuant à proposer les différents services aux membres.

Dans cette optique, une formation a été proposée en septembre en collaboration avec la Société Royale Forestière de Belgique. Celle-ci était ouverte prioritairement aux membres de l'association et aux propriétaires forestiers du territoire. « **Quelles essences planter ou favoriser dans la régénération naturelle dans mes bois ?** » : Telle était la question à laquelle les participants ont tenté de répondre durant la journée. Pour cela, ils ont pu se familiariser avec l'analyse stationnelle et l'utilisation du fichier écologique des essences.

En collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée et les 6 communes, une action groupée visant à faciliter la gestion des petites propriétés forestières est en cours de préparation.



# 2

## PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PAT)



Cet axe de travail regroupe les objectifs liés aux thèmes des paysages, de la mobilité, du logement, etc. c'est-à-dire tout ce qui concerne l'aménagement de nos espaces de vie, qu'ils soient bâtis ou non-bâtis.

## 2.1 PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DES FONCTIONS D'USAGE DU TERRITOIRE

### 2.1.1 Mise en place d'une Charte Paysagère

Sur l'axe PAT, l'élaboration d'une charte paysagère est l'action phare des premières années de vie d'un Parc naturel, qui ne doit pas pour autant empêcher le déroulement d'autres actions qui rencontrent les missions de sensibilisation et d'appui aux Communes.

L'élaboration d'une charte est cadrée par la Loi qui impose précisément les chapitres à développer et une participation active des forces vives du territoire. Pour autant, la Loi laisse une belle latitude sur la manière d'implémenter les activités qui permettront de récolter la matière et de son traitement. Le deuxième semestre de 2024 a donc été essentiellement consacré à l'élaboration d'une stratégie « Charte » autour de laquelle s'articuleront différentes activités « paysages », mobilisant différents publics cibles et concourant simultanément à plusieurs objectifs stratégiques.

Cette stratégie doit également prendre en considération la révision des Schémas de Développement Communaux (SDC) à venir entre 2025 et 2030, impulsée par le Schéma de Développement du Territoire (SDT) de Wallonie d'application depuis le 1er juillet 2024. En effet, un SDC contient généralement un chapitre « paysages », à l'échelon communal, dont il faut garantir la compatibilité avec la Charte, à l'échelon pluricommunal, afin d'assurer leur cohérence dans leurs objectifs respectifs. Or, le SDT encourage les Communes à mettre leur SDC à jour suivant un processus également bien cadré par la Loi, dont la temporalité est compatible mais pas alignée à celle de l'élaboration de la Charte.

Par ailleurs, compte-tenu des élections communales organisées en octobre 2024, le Parc devait attendre la mise en place des nouveaux Collèges pour interagir de manière utile avec les Communes sur ces thèmes dont la portée stratégique ne pouvait être abordée qu'en début de mandature.

Enfin, l'OA et l'équipe ont décidé de d'abord organiser une communication collective et générale sur l'ensemble des missions du Parc à l'attention de la population, des nouveaux élus, des administrations, ... Au cours de cette soirée de « lancement », organisée le 22 janvier 2025, après une présentation « auditoire », les participants seront invités à circuler parmi 12 stands qui présenteront plus spécifiquement chaque projet et sur lequel elles et ils pourront dialoguer avec le Chargé de Projet. Celles et ceux qui voudront s'impliquer davantage dans un « groupe d'orientation » pourront marquer leur intérêt en laissant leurs coordonnées.

L'année 2024 a donc été essentiellement consacrée à la mise en ordre de marche du Parc naturel vis-à-vis de ses missions PAT par une série de rencontres bilatérales avec des acteurs clefs – dont les chargés de projet PAT des autres Parcs naturels –, de lectures, d'alignement avec les autres projets du Parc naturel, de rédaction de synthèse et de discussions avec l'OA pour valider une stratégie.

### 2.1.2 Remise d'avis

Proposition d'une stratégie pour le traitement des demandes et pour la mise en place d'une cellule de remise d'avis au sein du PNCC : solliciter les Communes pour associer le Parc le plus en amont possible dans les dossiers sur lesquels le parc devra remettre un avis et/ou sur lesquels la Commune souhaite un éclairage et/ou un accompagnement. L'objectif est double : réduire la charge administrative tant du parc (rédaction d'avis) que des autres instances (rédaction d'une réaction vis-à-vis de l'avis émis), ainsi que d'impulser le plus rapidement possible des considérations constructives qui auraient été bien plus compliquées à intégrer une fois le projet finalisé.

Les échanges avec les chargés de projet PAT des autres parcs ont permis de réaliser un benchmarking sur les modes de fonctionnement de la sous-commission/cellule d'avis ; identifier les objectifs, les process et les enjeux.

## 2 MAITRISER L'URBANISATION ET LA GESTION DU FONCIER

### 2.2.1 Mise en place d'une Charte Paysagère

Cf. supra

Les échanges avec les chargés de projet PAT des autres parcs ont permis de réaliser un benchmarking sur les objectifs, les process et les enjeux d'élaboration de la Charte et les façons d'interagir avec les acteurs institutionnels : Collèges, Conseils Communaux, Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), Commission Locale du Développement Rural (CLDR), ...

### 2.2.2 Appui aux communes

La création du parc appelait à tout d'abord rencontrer les différents acteurs clefs (CATU, Service urbanisme, Echevins, Bourgmestre, ...) pour une prise de connaissance et d'échanges informels sur les périmètres d'action de chacun, des besoins et des enjeux. Des rendez-vous ont été pris pour 2025, après la temporisation imposée par les élections et le choix de communiquer collectivement lors de la soirée de lancement.

## 2.3 PRÉSERVER ET VALORISER LES PATRIMOINES LOCAUX (BÂTI, HISTORIQUE, PAYSAGER, IMMATÉRIEL, ETC.)

### 2.3.1 Mise en place d'une Charte Paysagère

Cf. supra

Les échanges avec les chargés de projet PAT des autres parcs ont permis de réaliser un benchmarking sur pour comprendre les manières d'impliquer les citoyens et de mettre en œuvre la participation dans l'élaboration de la charte et dans la mise en œuvre des actions.

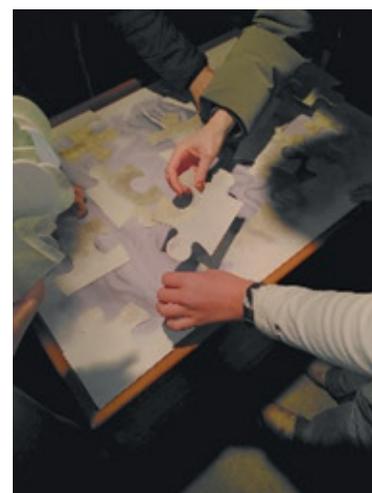
Une participation à un groupe de travail « Paysages », rassemblant quelques chargés de projet PAT

des différents parcs, a permis d'entrevoir comme mettre à jour une méthodologie d'actualisation des « Points et lignes de vue remarquable » tels que recensés dans les rapports « ADESA ».



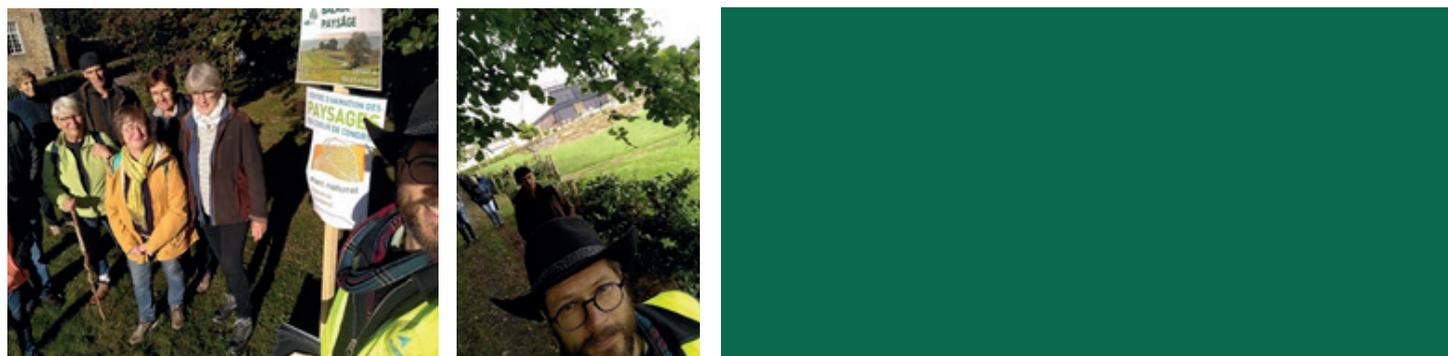
### 2.3.2 Animations au CAP-Condroz

Date	Nom du groupe	Partenariat ?	Nombre d'enfants	Nombre d'adultes
Jeuudi 15 février 2024	Ecole Saint-Georges Xhendremael En partenariat avec le Domaine de Mozet		16	2
Vendredi 15 mars 2024	Formation continuée « les Ateliers du Paysage » En partenariat avec l'Université de Namur		0	10
Jeuudi 25 avril 2024	Ecole de Natoye En partenariat avec les Grottes de Goyet		26	2
Samedi 29 juin 2024	Accueil des nouveaux habitants de la Commune de Gesves		0	30
Dimanche 14 juillet 2024	ASBL Dimanches Malins En partenariat avec les Grottes de Goyet		0	16
Lundi 14 octobre 2024	Henallux futurs instituteur·trice·s formé·e·s à la Haute Ecole (site de Malonne)		0	32
Mardi 19 et jeuudi 21 novembre 2024	Ecole de Nivelles En partenariat avec le Domaine de Mozet		42	4

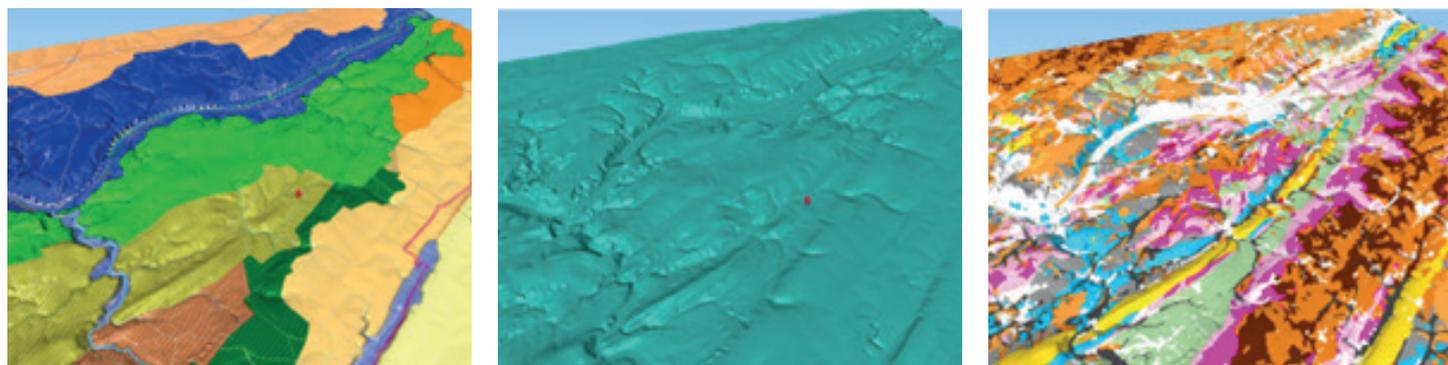


### 2.3.3 Participation à l'événement « Balades et vous » de la Maison du Tourisme (29.09.24)

Deux groupes ont été emmenés à la découverte du territoire d'Halpinne au cours d'un itinéraire « Paysages » qui a permis de relocaliser et recontextualiser l'évolution de ce territoire à la charnière du Condroz et de la Vallée mosane.



Exemples de visuels présentés au fil du parcours :



## 2.4 DÉVELOPPER UN MAILLAGE DE MOBILITÉ TERRITORIALE EFFICIENTE

### 2.4.1 Etablir un plan de mobilité douce (active) transcommunal

Une réflexion méthodologique a été entamée pour élaborer le diagnostic des infrastructures actuelles dédiées à la mobilité active. Ce diagnostic permettra d'identifier les maillons manquants et de mettre en place une stratégie d'aménagement concertée. Cette stratégie vise à établir des priorités à court, moyen et long terme, facilitant ainsi les déplacements actifs sur l'ensemble du territoire.

Pour amorcer une vision cohérente sur les six communes du territoire du Parc, une rencontre a été organisée avec les acteurs-clés de la mobilité au sein des administrations des six communes, notamment les agents POLLEC et CEM. Cette initiative a permis de coordonner les efforts et d'assurer une approche harmonieuse.

Lors de cette rencontre, le projet de Plan Transcommunal de Mobilité Active a été présenté et les participants ont été informés de leur rôle crucial dans la collecte et la transmission des données nécessaires à l'établissement du diagnostic initial.

Une réflexion approfondie a également été entamée sur l'outil de cartographie qui sera utilisé pour réaliser ce diagnostic. Un benchmark, inspiré du Parc Plaine de l'Escaut et du GAL Culturalité, a conduit à envisager l'utilisation d'un outil collaboratif tel qu'Umap, combiné avec QGIS. Cette démarche a été enrichie par des discussions avec le chargé de mission en aménagement du territoire, visant à identifier un outil participatif performant. La méthodologie et les critères adoptés sont conformes aux directives du SPW.

Par ailleurs, une participation active a été assurée à la construction du réseau cyclable structurant CODAC, en prenant part à l'atelier dédié aux administrations et structures supracommunales. Un atelier participatif a également été promu pour recueillir les avis et suggestions des citoyens. De plus, une assistance a été apportée aux inaugurations du Vicigal pour le tronçon gesvois, ainsi que de la piste cyclable reliant Leignon à Ciney.

### 2.4.2 Mettre en place une plateforme de mobilité en Cœur de Condroz

Des efforts ont été concentrés sur la création et la promotion d'une communauté autour de la mobilité, afin d'engager un public avec lequel échanger sur cette thématique et mieux comprendre ses besoins. L'objectif est de développer un outil qui réponde précisément aux attentes de ce public.

Pour ce faire, une présence active a été assurée lors de la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre, en menant des actions de promotion, d'activation et en créant des supports didactiques. Des portraits thématiques ont été réalisés pour chaque commune, mettant en lumière leurs spécificités et engagements en matière de mobilité.

Une participation au Challenge « La Semaine des 100.000 km » a également été assurée en formant une équipe représentative du Cœur de Condroz et en lançant un groupe Facebook dédié à cet événement. Lors de l'inauguration du Vicigal pour le tronçon gesvois, un carnet quiz a été conçu pour engager les participants de manière ludique et éducative.

À la fin de la semaine thématique, le groupe Facebook initialement dédié au Challenge a été renommé « Rendez-vous Mobilité en Cœur de Condroz ». Ce groupe, qui compte déjà plus de 90 abonnés, continue de croître et témoigne de l'intérêt et de l'engagement de la communauté locale pour les questions de mobilité. Il sert de plateforme d'échange, centralisant les informations et facilitant les interactions entre les parties prenantes.

### 2.4.3 Développer un projet pilote d'autopartage de voitures en milieu rural

Un recensement des initiatives de voitures partagées existantes sur le territoire a été effectué. Des premiers contacts ont été établis avec des partenaires clés dans ce domaine, notamment Ciney Partage et Cozywheels. Ces collaborations sont essentielles pour le succès du projet, car elles permettent de bénéficier de l'expertise et des ressources nécessaires pour développer une solution d'autopartage efficace et adaptée aux besoins locaux.



3

DÉVELOPPEMENT  
SOCIO-ÉCONOMIQUE ET  
DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE



### 3.1 SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET DÉVELOPPER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE ENDOGÈNE

Lors des précédentes programmation LEADER, la plateforme MonCondroz.be a été développée pour donner de la visibilité aux acteurs économiques du territoire en créant un répertoire en ligne facile d'utilisation pour le citoyen.



En 2024, le partenariat avec le GAL Pays des Condruses a été reclarifié. Un plan d'actions a également été mis en place aussi bien pour tenir à jour les fiches présentes, en augmenter le nombre et inviter les citoyens à consulter la plateforme.

La communication via les réseaux sociaux a été relancée en décembre afin de redonner de la visibilité à la plateforme.

### 3.2 DÉVELOPPER LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'ambition est d'inscrire le territoire dans une dynamique d'économie circulaire en promouvant et en intégrant ses principes auprès des entreprises du territoire. La transformation de notre économie d'un modèle linéaire vers un modèle circulaire permettra de réaliser des gains financiers, de mettre en oeuvre une utilisation plus efficace des ressources, de générer des emplois et de réduire l'impact de la production et de la consommation sur l'environnement.

Pour y parvenir, différentes actions ont été initiées en 2024 :

- Rédaction d'une stratégie définissant les actions et un plan de communication qui seront déployés en 2025,
- Rencontre avec les acteurs communaux, économiques, thématiques actifs sur le territoire dans le but d'identifier les partenariats et relais possibles,
- Rencontre avec des acteurs hors territoire afin d'élargir les perspectives et s'inspirer,
- Présentation de la mission lors d'évènements : Institut éco-conseil (14/10/2024), Quoi de neuf sur les Parcs d'Activité Economique de Ciney et Hamois du BEP (10/12/2024),
- Formation Circular Business Ambassador de 7 jours donnée par Made Innovation sur mandat de Circular Flanders et avec la collaboration de Circular Wallonia afin d'acquérir de nouveaux outils et d'élargir le réseau d'acteurs de l'économie circulaire.

### 3.3.1 Groupements d'Agriculteur-riche-s en Agroécologie (GAA)

Comme mentionné ci-dessus, le GAA Cœur de Condroz est association d'éleveurs autour de la thématique de l'autonomie alimentaire. A travers le prisme de l'agroécologie et de ses principes de circularité et d'autonomie, ce groupe échange et travaille ensemble autour de la thématique de la production fourragère principalement. A travers ses actions, le GAA contribue à soutenir les fermes familiales du territoire, notamment en les soutenant dans des démarches expérimentales, en réduisant les coûts des intrants et donc en augmentant leur autonomie.

En plus des actions déjà décrites ci-dessus, le GAA a permis la mise en place de diverses expérimentations, séances d'information et partage de savoirs :

- Valorisation du sulfate d'ammoniac émis par les porcs en stabulation. L'ammoniac contenu dans l'air des étables est extrait de l'air par filtration et stocké sous forme liquide avant épandage. Cette méthode permet de rendre le cycle de l'azote plus vertueux, et d'éviter l'émission de particules polluantes. De plus, l'empreinte carbone par unité d'azote produite est bien inférieure à celle de l'azote issu de la pétrochimie.
- Visite des essais du CRA-w en céréales. Les caractéristiques principales des variétés cultivées étaient présentées par les chercheurs responsables de l'essai, avec un accent particulier sur la résistance aux maladies. Les bandes témoins non-traitées exprimant pleinement, vu la pluviométrie, leur caractère tolérant ou non.
- Démonstration de semis de petites graines à l'aide d'un drone. Un semis de prairie a été réalisé devant les membres présents, et des informations chiffrées quant à l'utilisation du drone leur ont été fournies. La démonstration a débouché sur un essai de sursemis de luzerne en prairie temporaire chez un membre du réseau.



- Séchage de foin en grange. Un des membres du groupe possédant une unité de biométhanisation a récemment investi dans un hangar de séchage de plaquettes bois grâce à l'appui du GAL Pays des Tiges et Chavées. Cependant, la capacité de séchage est supérieure à la quantité de bois à traiter, et des opportunités sont présentes pour sécher d'autres produits. Le séchage de foin en grange est déjà pratiqué en Wallonie. Parmi ses avantages, citons la grande qualité du foin ainsi produit et l'économie de plastique réalisée par rapport à une récolte en silo ou préfané. Le frein principal à son développement reste l'investissement initial, souvent inenvisageable pour un agriculteur seul, sauf dans le cas d'une valorisation particulière de la production permettant cet investissement. Ainsi, un séchoir « partagé » devrait séduire de nombreux éleveurs. C'est pourquoi l'idée de sécher du foin au sein de l'installation prévue pour le bois est apparue. Cependant l'installation n'est pas initialement prévue pour sécher du foin, ce qui impliquait une phase de test afin de déterminer la bonne méthodologie de travail. Après quelques essais, une méthode de travail assez commode et permettant de sécher uniformément le foin a été mise en place. Une analyse économique est maintenant en cours, afin de permettre aux membres du groupe de venir sécher leur foin courant 2025.



- Valorisation des céréales à la ferme. La réduction d'achats extérieurs est un des piliers de l'autonomie en agroécologie, tout comme la circularité des éléments. Ainsi, conserver au sein de la ferme certaines productions afin de diminuer l'achat d'aliments rentre pleinement dans la réflexion agroécologique. Une analyse comparative a été réalisée sur la valorisation de céréales autoproduites en aliments concentrés fermiers. Le marché des céréales étant très perturbé depuis la guerre en Ukraine, et le prix des aliments achetés n'ayant jamais retrouvé leur prix d'avant crise, le bénéfice de l'autoconsommation de céréales par les bovins représenterait un atout économique également. Trois méthodes de valorisation ont été présentées d'un point de vue technique et économique. Permettant aux éleveurs de prendre des décisions en connaissance de cause.

## 3.4 FAVORISER LA DIVERSIFICATION AGRICOLE ET LA VALORISATION LOCALE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DU TERRITOIRE

### 3.4.1 Gouvernance collaborative et stratégie territoriale

Le Conseil de Politique Alimentaire est un conseil mis en place en 2022 et formé d'une vingtaine d'acteurs du territoire de la fourche à la fourchette représentant les différents secteurs et dimensions de l'alimentation. Leur objectif est d'accélérer la transition vers un système alimentaire durable en Cœur de Condroz.



**CONSEIL DE  
POLITIQUE  
ALIMENTAIRE**  
CŒUR DE CONDROZ

#### 3.4.1.1 Fin du 2e cycle (septembre 2023 – juin 2024)

##### Les plénières

Le deuxième cycle s'est terminé en juin 2024 avec 4 plénières (octobre 2023, décembre 2023, février 2024 et juin 2024). Tous les comptes-rendus sont disponibles sur le site dédié au CPA : <https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be/plenieres/>



##### Atelier communal

Le 23 février, un atelier communal a été organisé par le CPA durant 3h. Les objectifs des ateliers communaux du CPA sont (1) d'informer nos communes, (2) remonter leurs besoins et leur expertise du terrain et (3) imaginer les articulations possibles pour déployer des actions. Le concept d'atelier communal est intégré dans la charte du CPA disponible ici :

<https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be/wp-content/uploads/2024/09/CharteEngagementCPACoeurDeCondroz2024.pdf>

Les informations concernant les ateliers communaux (comptes-rendus) sont disponibles ici :

<https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be/ateliers-communaux/>

Cette première édition a mobilisé 14 personnes : 5 membres du CPA, 3 personnes de l'administration, 3 élus, une chercheuse de l'UNamur, la coordinatrice du GAL et la coordinatrice du CPA.



## Organisation d'une conférence sur la crise agricole

La crise agricole vécue par nos agriculteurs a provoqué beaucoup de discussions en plénière avec la volonté de comprendre plus profondément les mécanismes de la PAC et ses origines. Il a été décidé d'organiser une conférence publique durant le festival afin de comprendre ensemble cette crise.

Maxime Albanese est venu nous expliquer les origines et les mécanismes de la PAC ainsi que ses dérives.



## Nouveau site consacré à l'alimentation durable en Cœur de Condroz

Un nouveau site a été développé afin de centraliser les informations relatives au CPA telle que les comptes-rendus, les documents officiels (charte, composition, ...), les actualités. Ce site servira aussi de vitrine pour les dynamiques territoriales en lien avec la transition vers un système alimentaire durable.

Nouveau site : <https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be/mission/>

### 3.4.1.2 Renouvellement des membres & appel à candidatures

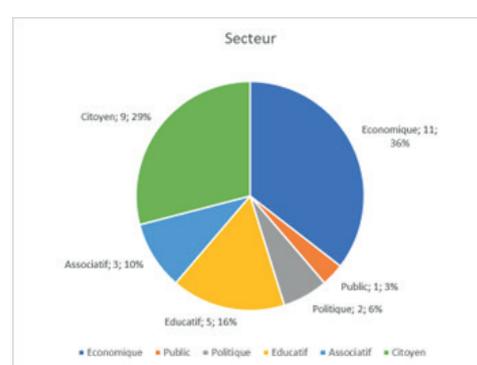
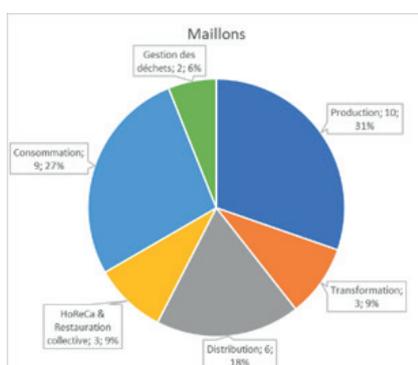
Un appel à candidatures a été lancé pour un nouveau cycle afin de renouveler une partie des membres qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat de 2 ans. Afin de compléter au mieux la palette existante, l'appel à candidatures ciblait les profils et compétences suivants : professionnels de la santé, la distribution (épicerie, vente à la ferme, ...), la dimension économique (analyse de modèle économique), le secteur de l'enseignement (primaire, secondaire, ...), le secteur culturel, la jeunesse (jeune ou représentant), les aînés (aîné ou représentant).



Le détail de la nouvelle composition est disponible sur le site CPA.

<https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be/wp-content/uploads/2024/11/Composition-CPA-Coeur-de-Condroz-Cycle-3.pdf>

Quelques caractéristiques de représentation sont illustrées ci-contre :



### 3.4.1.3 Démarrage du 3<sup>e</sup> cycle

Le nouveau cycle a commencé avec une première rencontre en plénière le 15 octobre. Cette rencontre a été riche en échanges, en réflexions collectives et en nouvelles perspectives pour le territoire. Ce travail s'appuie sur le cadre stratégique élaboré durant le premier cycle en 2022.

Il y a déjà eu 2 plénières en 2024 pour ce nouveau cycle en octobre et en décembre.



Voici les chantiers identifiés pour ce nouveau cycle. Toutes les informations sont disponibles sur <https://alimentation-durable.coeurdecondroz.be>.



#### Restauration collective

Sensibiliser et faciliter l'approvisionnement local et les menus sains et équilibrés au sein des cantines du territoire



#### Lien avec les communes

Assurer une articulation fluide entre le CPA et les communes



#### Marchés publics

Comprendre les freins et faciliter l'intégration de produits locaux



#### Santé des mangeurs

Sensibiliser à une alimentation saine, locale et durable.



#### Festival Nourrir

Organisation de la quatrième édition du festival Nourrir le Coeur de Condroz (édition 2025).

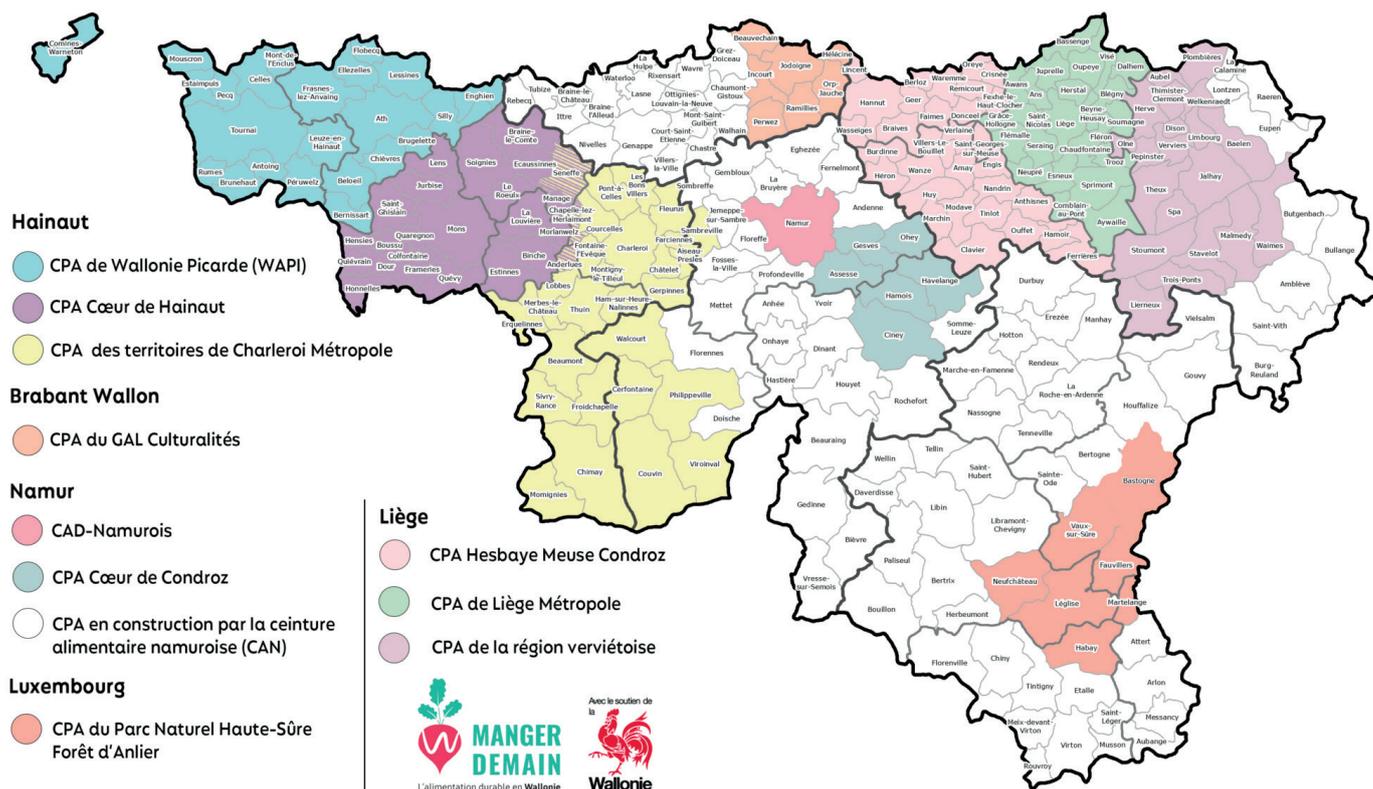


#### Communication

Rendre visible les travaux du CPA ainsi que les différentes initiatives de territoire



### 3.4.1.4 Réseau wallon des CPA wallons



#### Rencontres mensuelles entre coordinateurs

Les coordinateurs de CPA wallons ont une rencontre mensuelle d'une heure pour échanger les pratiques et expériences inter-territoires, identifier les éventuels chantiers communs et se coordonner. En 2024, 5 chantiers communs ont été réalisés. Ceux-ci sont décrits ci-dessous.

#### Mémorandum destiné aux communes wallonnes

A l'approche des élections communales, un mémorandum a été envoyé à toutes les communes wallonnes au nom du réseau afin d'attirer l'importance des leviers possibles au niveau communal concernant l'alimentation durable tels que les cantines, l'aide alimentaire, les terres publiques agricoles.

Ce mémorandum est disponible sur

[https://www.mangerdemain.be/wp-content/uploads/2024/07/Flyer\\_Memorendum\\_Final\\_WEB\\_170724VF.pdf](https://www.mangerdemain.be/wp-content/uploads/2024/07/Flyer_Memorendum_Final_WEB_170724VF.pdf)

Ce mémorandum est né de la volonté des 11 CPA locaux wallons de s'adresser en tant que réseau aux autorités locales et de souligner leur disposition à travailler en collaboration avec elles à la transition vers un système alimentaire durable. Il se veut complémentaire à l'avis du CwAD (CPA régional), qui propose

## Alimentascope : nouvel outil destiné aux communes

À la suite des élections communales d'octobre 2024, les communes sont amenées à rédiger et adopter leur PST (Programme Stratégique Transversal). Pour faciliter leur travail et leur permettre d'intégrer facilement des actions en matière d'alimentation durable, ambitieuses et cohérentes, l'Alimentascope est leur atout pour construire des plans communaux en alimentation durable !

Cela leur permet de s'inspirer des actions d'autres communes identifiées dans leurs différents plans de la législature passée (PST, PCS, POLLEC, ...).

Cet outil est disponible sur <https://mangerdemain.notion.site/alimentascope>

Une séance d'information ou démonstration peut être organisée sur demande.

## Foire de Libramont

Des représentants de 3 CPA ont pris la parole au nom des 11 CPAs wallons à la foire de Libramont pour expliquer ce qu'est un CPA et l'illustrer avec des exemples, notamment en Cœur de Condroz. Ils ont profité pour présenter l'outil Alimentascope.



## Lien avec les maisons de l'alimentation durable et les ceintures alimentaires en Wallonie

Le réseau CPA met en lien les différents réseaux wallons afin de travailler de concert comme les maisons de l'alimentation durable et les ceintures alimentaires.

## Communication & Pérennisation

Un nouveau chantier a été activé en fin d'année afin de proposer des outils de communication mutualisés entre CPA ainsi que de réfléchir aux pistes de pérennisation, les financements arrivant à échéance mi 2025.

### 3.4.1.5 Mise en réseau des acteurs et projets sur le territoire

Une veille des dynamiques et projets du territoire permet la mise en relation entre acteurs quand cela nous semble pertinent afin de créer des synergies et collaborations entre acteurs.

### 3.4.1.6 Articulation avec la recherche

La recherche actuelle se veut ancrée sur le terrain avec le nouveau principe de recherche-action. Nous avons différents partenariats afin de rester en lien avec les innovations que ce soit au niveau de gouvernance territoriale, de développement de filière ou logistique. Les partenariats actuels sont :

- Thèse de Nicolas Biot (UCAL) « Etude de la viabilité du maraichage diversifié en Cœur de Condroz »
- Thèse de Joséphine Dalimier (UNamur) « Articulation des acteurs et dynamiques en vue d'une transition vers une alimentation durable basée sur l'expérience en Cœur de Condroz »
- Recherche transfrontalière « TRANSitions des Systèmes Agri-Alimentaires Territorialisés » avec le territoire Cœur de Condroz parmi les 10 cas d'études - <https://tetrae.custom.hub.inrae.fr/les-projets/transaat>

## 3.4.2 Caractérisation et structuration de l'offre et de la demande en produits locaux

### 3.4.2.1 Etude de l'offre et de la demande en produits locaux

Une première caractérisation a été établie au sein du diagnostic réalisé dans le cadre de la mise en place du Conseil de Politique Alimentaire. Celui-ci a commencé à être affiné concernant la filière des céréales et des légumes en B2B en lien direct avec le développement des filières décrites ci-dessous.

### 3.4.2.2 Etude et création d'un lieu de centralisation des produits locaux

A des fins prospectives, une visite du Carlostore (12/11/24) a été organisée pour des représentants du Parc, de la Ville de Ciney, de Cocoricoop et de la FRW. Des rencontres ont également eu lieu avec divers acteurs collectifs du territoire pour mieux comprendre leurs réalités et identifier les articulations possibles. Une première rencontre a été organisée avec la Ville de Ciney dans le cadre de la redynamisation du marché couvert. En effet, une piste de diversification du site pourrait être un lieu de centralisation des produits locaux étant donné sa position stratégique à la fois sur le territoire mais également à l'échelle régionale. Les pistes de diversification du marché couvert seront analysées une fois les nouveaux échevins en place.

Dans le cadre du développement de la filière maraîchère B2B, un lieu de centralisation des légumes a été créé à Gesves depuis septembre. Ce lieu temporaire permet de tester le modèle logistique et économique sur un type de filière. Les enseignements de cette phase-test nourriront l'étude sur le développement d'un lieu permettant de regrouper une diversité de productions.

## 3.4.3 Développement de la filière céréales panifiables

Dans le cadre du projet Circuits courts, le Parc Naturel soutient le développement d'une filière locale de céréales panifiables afin de répondre aux enjeux identifiés.

### 3.4.3.1 Soutien à la diversification

La filière Au cœur du pain propose actuellement des farines et pains à base de froment cultivé, moulu et panifié sur le territoire. Afin de proposer une gamme étendue de farines et de pains 100% Coeur de Condroz, le Parc naturel accompagne la diversification vers de nouvelles espèces de céréales:

- Blés anciens : réalisation des premiers tests de mouture et de panification du Onze de blés, une variété-population de blés anciens sélectionnée sur le territoire pour les besoins de la filière. Cette farine sera proposée en 2025 par les boulangeries du collectif.
- Petit épeautre : mouture et commercialisation vers les boulangeries d'une farine de petit épeautre.
- Epeautre : Etude des besoins au niveau des boulangeries et prospection d'agriculteurs et meuniers partenaires.
- Soutien au développement de variétés hautement diversifiées de type Composite Cross Populations adaptées à l'agriculture biologique.

### 3.4.3.2 Consolidation et structuration de la filière

Cette action consiste à accompagner les acteurs et actrices de la filière individuellement et collectivement, notamment dans leur dynamique d'évolution et de collaboration. En particulier, un soutien a été apporté au groupe porteur d'Au cœur du pain pour :

- L'identification des besoins à travers des entretiens avec 6 boulangeries membres ;
- L'organisation de deux réunions de coordination ;
- La réflexion sur la vision et le développement ;
- L'intégration d'un porteur de projet de meunerie ;
- La communication.

### 3.4.3.3 Mise en réseau et collaborations avec d'autres territoires

La filière Au cœur du pain a été présentée lors des événements suivants :

- Salon Biowall'innov (60 participants)
- Rencontre du réseau d'action boulangère (RAB) (30 participants)

### 3.4.4 Développement de la filière maraîchère - Maraîchers en Condroz

#### 3.4.4.1 Structuration du collectif maraîcher : mise en place d'un catalogue commun

Le collectif de maraîchers en formation a défini de manière concertée les types de produits destinés à la vente, ainsi que leur conditionnement et leur tarification. Les prix ont été établis en groupe de travail en tenant compte des deux modes de production (raisonnée et biologique), puis validés lors de quatre réunions plénières. Une politique tarifaire commune a également été adoptée, incluant la marge du collectif et les frais de livraison.

Un catalogue évolutif selon les saisons et les disponibles avec :

- 2 types de filières : raisonné et bio
- 115 fruits et légumes différents



**Aillet**



**Betterave Choggia**



**Betterave rouge**



**Carotte vrac**



**Carotte vrac couleur**



**Cerfeuil**



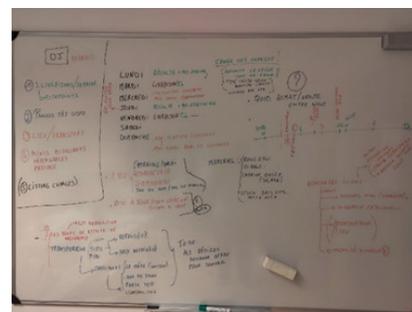
**Chicon**



**Chou blanc**

La gouvernance est discutée en plénière et les différents chantiers sont discutés en groupes de travail.

- 5 plénières (février, avril, mai, juillet, novembre)
- 9 groupes de travail activés (Catalogue, logistique, plan d'affaire et financier, communication, logiciel, outil juridique & financier, qualité & cahier des charges, planification des cultures, caractérisation de la demande & démarchage)



### 3.4.4.2 Gouvernance

Comme tout projet collectif, un chantier important a été consacré à la définition du dénominateur commun, des valeurs et de leur vision commune. De séance en séance de travail, un référentiel commun est matérialisé au sein d'un document et s'affine à chaque nouvelle question. Les échanges firent nombreux et riches au vu de l'hétérogénéité des réalités des différents maraîchages.

Ce référentiel définira leur socle commun (vision et valeurs du collectif, mode de commercialisation, type de client partenaire, politique de prix, mode de gouvernance, relation client ...). Il se vaudra évolutif sur base de leur expérience d'un projet commun.

### 3.4.4.3 Caractérisation de la demande

Un sondage a été réalisé afin de caractériser la demande : 22 opérateurs B2B (traiteurs, épicerie, restaurant, cantines) ont spécifié leurs besoins. Les cantines ont aussi été caractérisées sur base des mangeurs inscrits. Une première rencontre avec les potentiels premiers clients a eu lieu le 15 avril 2024 (31 personnes présentes).

	Maraîchers	Clients potentiels	Parc naturel
Présents	9	20 personnes représentant 14 établissements divers (HoReCa, cantine, épicerie ...)	2
Excusés	5	6 établissements	/



A la demande du collectif, une personne a été engagée avec des compétences commerciales afin de booster le démarchage des publics cibles à partir du mois de juillet. Une attention particulière est activée afin de ne pas perturber les relations commerciales existantes entre acteurs locaux.

### 3.4.4.4 Définition de l'identité visuelle

Une fois le dénominateur commun couché sur papier, ils ont pu définir leur identité visuelle, façade vers l'extérieur avec un logo, une charte graphique, le ton à utiliser, le look and feel du site... Ce chantier continuera en 2025 pour proposer différents supports et une campagne de communication.

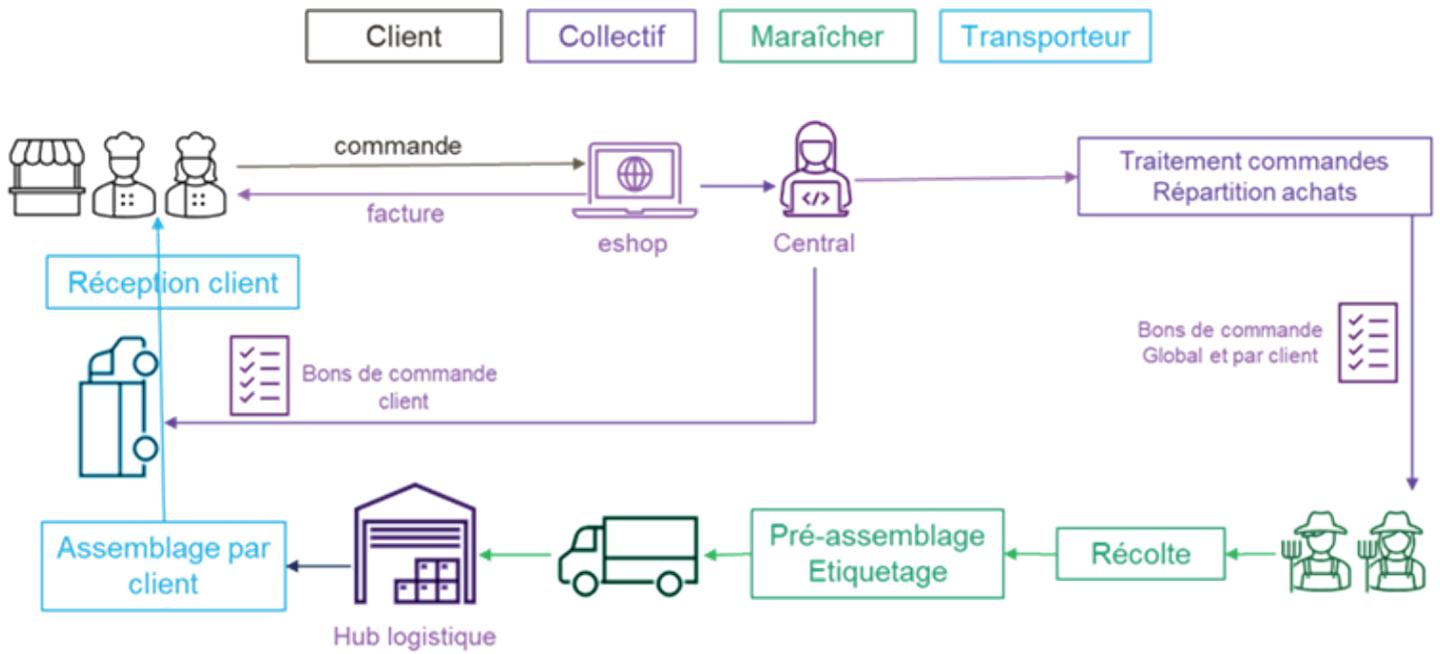
### 3.4.4.5 Développement de la boutique en ligne

L'analyse des besoins et le développement de la première version de la boutique en ligne et de l'ERP (courroie de la logistique) ont été finalisés en septembre.



### 3.4.4.6 Logistique et recherche de lieu central

Voici le processus logistique imaginé pour cette nouvelle filière.



Pour centraliser la logistique, il a été nécessaire de trouver un lieu central afin de réceptionner les produits maraîchers et les redistribuer aux clients. Après différentes recherches tous azimuts, un local a été trouvé à Gesves et mis à disposition par la Fondation Roi Baudouin. Après analyse des tournées, ce lieu s'avère judicieux comme centralité.

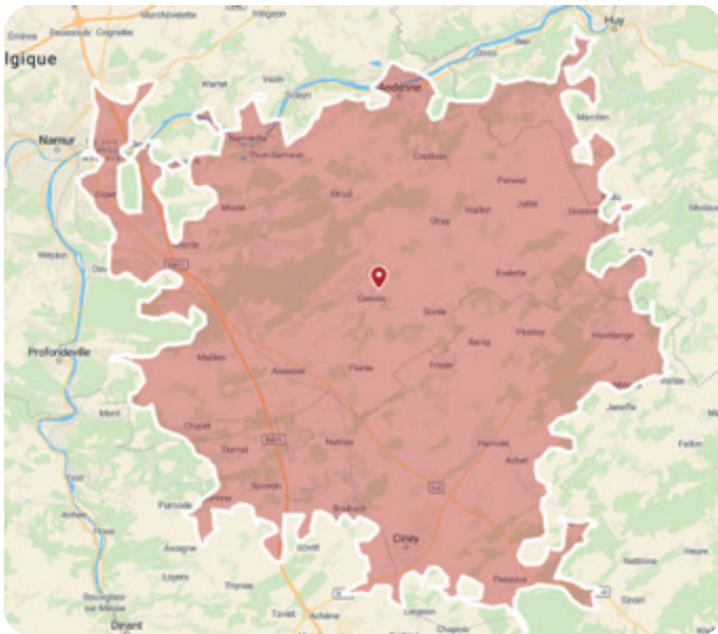


Figure 1 - Simulation de 25 tournées clients

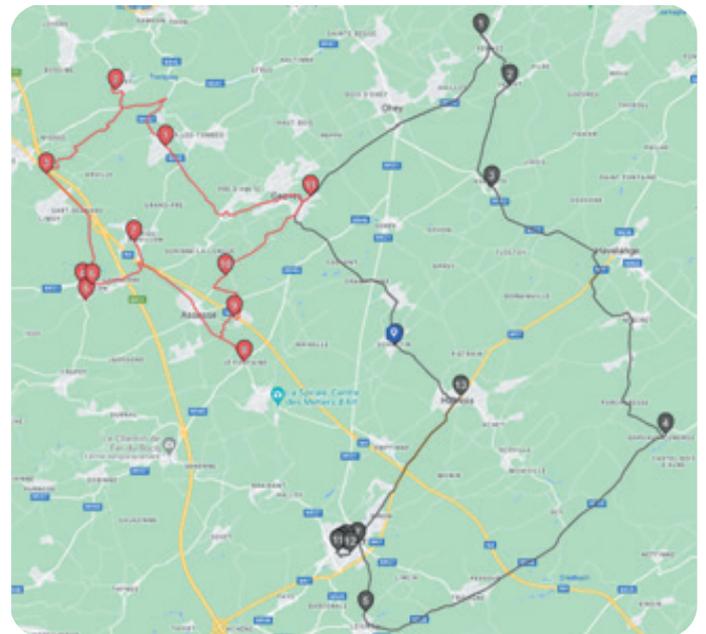


Figure 2 & 3 - Simulation pour 25 livraisons

112 km Distance		25 Livraisons		24,6 kg Emission de CO2			
Véhicule	Livreur ↑	Livraisons prévues	Distance ↑	Heure prévue de début de tournée	Heure prévue de fin de tournée	Temps travaillé	Temps de conduite
<input type="checkbox"/> v1	● Livreur 1	14	67,86 km	10:48	14:34	2h20	1h26
<input type="checkbox"/> v3	● Livreur 3	11	44,15 km	10:50	13:55	1h50	1h15

#### 3.4.4.7 Comité couveuse et incubation collectif

La filière nécessite une structure juridique et économique afin de tester le processus. Cependant, il est encore trop tôt pour formaliser le collectif avec leur propre structure juridique car une série de questions restent à lever. Afin de débloquent cela, Step entreprendre a été contacté pour intégrer leur nouvelle offre de couveuse destinée au collectif. Un nouveau partenariat a donc été formalisé durant l'été permettant à chaque partenaire d'essayer ce nouveau mode de soutien pour les collectifs.



Ainsi, le collectif a intégré le dispositif de couveuse de l'agence STEP Entreprendre, qui lui fournira un numéro de TVA et un compte dédié pour une durée d'un an. Cette période permettra de tester et d'affiner le modèle économique avant une éventuelle formalisation juridique. Le collectif bénéficie aussi de l'accompagnement de l'agence conseil pour les aider à définir leur mode de gouvernance, à challenger les chiffres et à acquérir les compétences nécessaires une fois le collectif autonome. Leur expertise dans les domaines de l'économie sociale mais aussi de l'alimentation durable sont fortement appréciés grâce à l'intégration de l'écosystème des CPA, ceintures alimentaires, des métiers et collectifs de l'alimentation.

#### 3.4.4.8 Prototype et premiers tests

La période d'octobre à décembre est assumée comme un premier prototype afin de faire évoluer la filière commerciale et logistique sur base de l'expérimentation. Les premières commandes et livraisons ont eu lieu en octobre avec quelques clients pionniers. Encore merci à eux pour leur confiance et leurs retours constructifs. Retrouvez les clients partenaires du projet sur <https://maraichersencondroz.be/nos-clients>



Grâce aux retours des partenaires et des différents intervenants, nous avons pu ajuster certains aspects du processus. La solution informatique est en cours d'adaptation pour améliorer, entre autres, la gestion des consignes, les notifications de rappel et l'interaction avec le livreur, ce qui permettra d'optimiser la fluidité des commandes et des livraisons.

Les retours de nos clients partenaires ont permis d'identifier des besoins spécifiques. Cela a conduit à l'adaptation de certains conditionnements et à l'ajout d'une seconde journée de livraison, désormais proposée le vendredi à partir du 1er avril.

L'objectif de cette phase test était d'identifier les points forts et les axes d'amélioration avant d'élargir la communication et d'intégrer de nouveaux clients partenaires dans cette belle aventure. **La filière se veut agile et adaptable**, prête à évoluer de manière continue en fonction des retours de tous les acteurs impliqués.

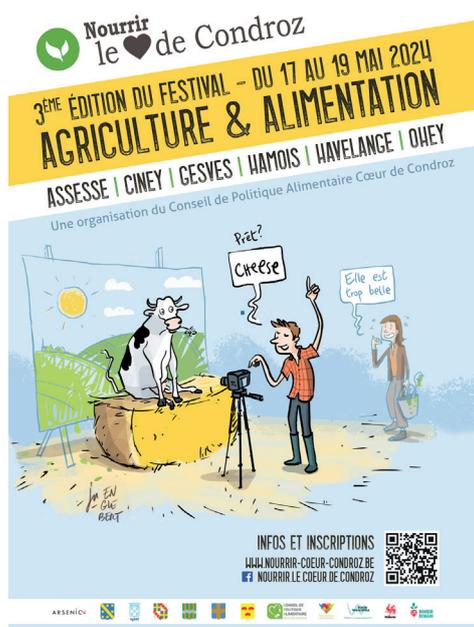


### 3.4.4.9 Lancement de la Formalisation du Collectif

Neuf maraîchages se lancent dans l'aventure de la commercialisation commune et dans la mise en place d'une structure juridique adaptée. En vue de 2025, de nouveaux groupes de travail ont été créés pour structurer le collectif autour de trois axes : qualité, gouvernance et marketing.

## 3.4.5 Actions de communication et de sensibilisation sur les produits locaux, l'agriculture et l'alimentation durable

### 3.4.5.1 Organisation de la troisième édition du Festival Nourrir le Cœur de Condroz



Le collectif de maraîchers en formation a défini de manière concertée les types de produits destinés à la vente, ainsi que leur conditionnement et leur tarification. Les prix ont été établis en groupe de travail en tenant compte des deux modes de production (raisonnée et biologique), puis validés lors de quatre réunions plénières. Une politique tarifaire commune a également été adoptée, incluant la marge du collectif et les frais de livraison.

En préambule du festival, nous vous proposons le jeudi 16 mai à 20h une soirée-conférence sur le thème « La crise agricole : témoignage d'un jeune éleveur et échanges » au Centre Culturel de Ciney | Gratuit | Inscription via maxime.albanese@tiges-chavees.be

#### VENDREDI 17 MAI

- 15h30-23h : Marché festif à la Ferme de la Préale  
Achet | Différents prix | Réservation obligatoire via <https://uri-r.fr/mTWMY>
- 18h-22h : Les burgers de Cocoricool à la Ferme de la Préale  
Achet | 8 € | Réservation via [asblcocoricool@gmail.com](mailto:asblcocoricool@gmail.com)
- 18h30-21h30 : Soirée menu gourmand locavore + pyjama party pour les enfants | Chez Bibi | Faux-les-Tombes | Adulte 35 € - enfant 25 € | Réservation via 0455 116 232
- 20h : Spectacle « Semer-cueillir-manger-devenir (le monde) » à la Ferme de la Préale | Achet | 7 € - 10 € | Réservation via [festival@tiges-chavees.be](mailto:festival@tiges-chavees.be)

#### SAMEDI 18 MAI

- 9h-12h : Atelier Autour du feu à pains à la Spirale Natoye | 15 € | Réservation obligatoire via 083 690 790 ou [contact@laspirale.be](mailto:contact@laspirale.be)
- 10h-13h : Les Halles des ours - marché hebdomadaire | Bonneville
- 10h-14h : Maraîchage et relocalisation de l'alimentation aux Halles des Ours Bonneville | Gratuit
- 10h-15h : Concours ovin de l'EPASC | Ciney | Gratuit
- 10h-18h : Découverte du Collégial de Ciney au Salon du Fromage Ciney | Gratuit
- 10h-18h : Journée Portes Ouvertes de l'École Provinciale d'Agronomie et des Sciences (EPASC) | Ciney | Gratuit
- 10h-17h : Portes ouvertes à la Haute Ecole Provinciale de Namur Ciney | Gratuit
- 10h-18h : Salon du fromage 2024 à l'EPASC | Ciney | Gratuit
- 10h30 / 14h30 / 16h30 : Visite du Hall Relais Agricole Pôle Fromager à l'EPASC Ciney | Gratuit

- 11h-15h : La Tournée des Apéros-jeux du Tourisme à l'Office du Tourisme Ciney | Gratuit | Inscription via [info@destinationcondroz.be](mailto:info@destinationcondroz.be)
- 11h-16h : Passe faire ton blini local chez Li bia local | Assesse | Gratuit
- 18h-23h : Soirée guinguette Chez Bibi - Concert 2 of us Beatles Faux-les-Tombes | PAF au chapeau
- 20h-22h : Conférence gesticulée « Dis Maman, c'est quoi qu'on mange ? » à la Spirale | Natoye | PAF au chapeau | Réservation souhaitée via 083 690 790 ou [contact@laspirale.be](mailto:contact@laspirale.be)

#### DIMANCHE 19 MAI

- 10h-18h : Garden Party au Domaine provincial de Chevetogne | 16 €
- 10h-16h : Stand vente de pains de la Grigne de Gauthier et Au Cœur du Pain au Domaine provincial de Chevetogne | Différents prix
- 11h-17h : Journée en famille Chez Bibi | Faux-les-Tombes | Gratuit
- 11h-17h : Les Compagnons du Samson viennent à vous ! Faux-les-Tombes | Gratuit

#### DURANT TOUT LE WEEKEND

Cinéma à la campagne du Centre Culturel d'Havelange à la Ferme «La Vache d'ici»  
Horaire sur le site | Méan | Prix : 3 €/pers/film  
Réservation via 083/63.39.35 ou [info@cchavelange.be](mailto:info@cchavelange.be)

TROUVEZ TOUS LES DÉTAILS DES ACTIVITÉS SUR [WWW.NOURRIR-LECOEUR-CONDROZ.BE](http://WWW.NOURRIR-LECOEUR-CONDROZ.BE)



<b>Date</b>	Du 17 au 19 mai 2024
<b>Programme</b>	<a href="https://nourrir-humanite.org/festival/nourrir-le-coeur-de-condroz-2024/">https://nourrir-humanite.org/festival/nourrir-le-coeur-de-condroz-2024/</a>
<b>Nombre de partenaires</b>	18
<b>Nombre de participants</b>	~800 Sans compter les événements intégrés dans le festival mais prévus en amont tels que les portes ouvertes HEPN/EPASC (1500), le Cinéma à la Campagne et le pique-nique champêtre au Domaine de Chevetogne (5000)
<b>Type de public</b>	Adultes, seniors, familles, étudiant·e·s, principalement habitants du cœur de Condroz...



### 3.4.5.2 Soutien à la conception d'un jeu de la ficelle « De la Semence à la tartine »

Afin de sensibiliser les citoyens à la consommation de produits locaux et plus spécifiquement aux enjeux de la filière céréales, un soutien a été apporté au développement du jeu de rôle « De la semence à la tartine » créé par Anne Barthelemy de la Fegepro (Fédération des professeurs de Géographie). Inspiré du jeu de la ficelle, cet outil pédagogique systémique permet de mettre en évidence l'interdépendance des dimensions environnementale, économique et sociale d'une filière locale. Il vise à mettre en évidence les différents effets positifs d'une filière locale et de développer de nouvelles représentations en matière d'agriculture et d'alimentation. Ce jeu reprend des profils d'acteurs et actrices de la filière Au cœur du pain, il est donc particulièrement adapté à des animations sur le territoire. L'outil a été conçu pour être utilisé dans le cadre d'animations avec des élèves du secondaire mais il peut également être utilisé avec le grand public. L'outil sera diffusé en 2025.



## 3.5 SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE SECTEUR TOURISTIQUE

### 3.5.1 Renforcement et amélioration de l'offre touristique

Dans le cadre du projet "Le Condroz a du Talent", un programme de formations a été conçu pour accompagner les nouveaux talents et les aider à développer leur activité touristique.

Deux formations ont déjà eu lieu :

- Gestion comptable et financière d'un projet – 26/11/24 et 3/12/24
- Création de son offre touristique – 11/02/25 et 20/02/25



De nouvelles expériences près de chez vous !



Partage d'un savoir-faire



Les prochaines formations sont :

- ChatGPT : votre allié au quotidien dans votre activité touristique - 11/03/25
- Se démarquer sur Internet grâce à Google Business Profile et Moncondroz.be - 18/03/25
- Améliorer sa création de contenu grâce à Canva – 27/03/25
- Planifier sa communication digitale – 03/04/25
- Les réseaux sociaux (focus Facebook) - 08/03/25
- Formation sur les Sentiers d'Art - 22/04/25

Une **convention de partenariat** a été signée entre la Maison du Tourisme et les Talents sélectionnés afin de définir les engagements de chacun dans le cadre du projet «**Le Condroz a du Talent**».

En mars 2025, le **lancement d'un nouvel appel à projets** sera publié à l'attention des habitants des 6 communes du PNCC. Pour se faire nous avons fait réaliser une **capsule vidéo** pour promouvoir les talents locaux du Condroz et inspirer de nouveaux candidats. L'objectif de cette vidéo est de présenter les talents sélectionnés en 2024 et leurs activités et encourager d'autres talents à postuler à l'appel à projets. Le marché a été attribué à Antoine Lanckmans qui a réalisé les tournages les 22 et 23 février avec 3 talents : Atelier poterie avec Vincianne, cours de yoga de la joie avec Gaëlle et bain de forêt avec Sylvianne. Les prochaines étapes seront l'organisation du casting des nouveaux Talents du Condroz (mai 2025) et la planification d'une 2e session de formations (fin 2025, période à définir).

### 3.5.2 Mise en réseau et développement du tourisme participatif et événementiel

Plusieurs événements :

- 19/02/2025 : Sept Talents ont participé au Carrefour du Tourisme (WEX, Marche-en-Famenne), une belle opportunité pour eux de faire connaître leur projet aux opérateurs touristiques du territoire de 3 Maisons du Tourisme : Famenne Ardenne, Condroz-Famenne et Explore Meuse.
- 14/04/2025 : Afterwork du Tourisme (18h45-21h). Objectif : Favoriser les échanges entre opérateurs touristiques et nouveaux Talents du Condroz
- 24-25/05/2025 : Castel'Art au Château de Skeuvre
- 08/06/2025 : Partage de Savoir-Faire à La Spirale



### 3.5.3 Création d'un Centre d'Interprétation des savoir-faire locaux

Une première réunion préparatoire a eu lieu les 12/02/25 avec La Spirale. Objectif : Optimiser la salle didactique de La Spirale en Centre d'Interprétation des savoir-faire du Condroz et porte d'entrée des Sentiers d'Art.

### 3.5.4 Actions de communication

- Création du logo «Les Talents en Condroz»
- Conception de **2 Roll-Up et d'une bâche publicitaire**
- Réalisation d'une **Vidéo promotionnelle** pour l'appel à projets 2025
- Promotion des événements **Castel'Art et Partage de Savoir-Faire**



## 3.6 DÉVELOPPER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE CERTAINES FILIÈRES SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE

### 3.6.1 Filière laine

#### 3.6.1.1 Passage de relais avec Laine Gesves

Deux réunions ont été organisées avec Laine Gesves, structure qui organise depuis 7 ans des tontes nomades sur les communes de Gesves et Ohey. Il s'agissait de comprendre la démarche et de réaliser le passage de relais dans la perspective de l'organisation de la tonte nomade du Parc naturel en mai 2025.

#### 3.6.1.2 Prise de connaissance du secteur et de ses acteurs-clés

Afin d'appréhender la filière laine dans sa globalité, nous avons participé à différents événements liés à la filière :

- Salon Made in Wool le 29/09 : de nombreux acteurs du secteur étaient présents, des contacts ont été pris, principalement avec des acteurs de la fin de la chaîne (artisan·e·s, fabricants de couettes et matelas, designers).
- Visite de Traitex le 11/12 : cette visite était organisée par Valbiom et destinée aux membres du Comité d'utilisateurs de laine, comité qui se réunissait juste après la visite. Nous avons également participé à la réunion et avons intégré ce comité.



Nous avons aussi eu une visioconférence avec Florence Berra, du projet Interreg Défi laine (clôturé en 2022) le 9/12. Laurent Fontaine du Parc Naturel Viroinval Hermeton qui travaille aussi sur la filière laine, était également présent.

Nous avons participé à un chantier de tonte à Couvin afin d'apprendre à réaliser un tri de qualité. Cette journée nous a permis de rencontrer et de discuter avec 4 tondeur·esse·s, ces discussions ont été enrichissantes et instructives dans la perspective de la tonte nomade 2025.



### 3.6.1.3 Lancement d'un appel aux éleveurs ovins pour la tonte nomade 2025



Concernant la tonte nomade 2025, un appel à éleveurs a été lancé en décembre via les bulletins communaux des 6 communes, la newsletter du Parc naturel et les réseaux sociaux.

## 3.7 APPUI AUX QUESTIONS SOCIALES ET DE LOGEMENT

### 3.7.1 Diversification et renforcement de l'insertion socio-professionnelle

#### 3.7.1.1 Caractériser l'offre et la demande en matière de formation-insertion sur le territoire

Dans un premier temps, pour comprendre et appréhender l'insertion socio-professionnelle (ISP), de nombreuses lectures ont été effectuées sur le domaine de l'ISP, ses acteurs (CISP, Fédération, Instances bassin, ...), ses bénéficiaires et sur des initiatives diverses (Integra+, TZCLD devenus TerritoiR'ES, IDESS, ...). La recherche d'initiatives menées par des acteurs belges ou des pays voisins est toujours en cours. Ensuite, des rencontres ont été menées avec le Forem, les PCS, les CPAS, l'AMO « le Cercle », les CISP, le CFISPA CAMEC, Technobel, les associations havelangeoises et la plateforme ISP de Ciney.

La rencontre des différents acteurs sociaux et de la cohésion sociale a permis de mettre en lumière d'une part, l'importance du travail et la pertinence des actions de chacun et d'autre part les difficultés rencontrées par ces acteurs ; des difficultés liées aux problématiques spécifiques vécues par le public bénéficiaire et demandeur d'emploi notamment la santé mentale, le logement en pénurie et la mobilité difficile.

Un diagnostic de l'offre et de la demande de formation du territoire est en cours de rédaction.

#### 3.7.1.2 Mettre en réseau les acteurs de l'insertion et les acteurs sociaux du territoire afin de trouver des solutions aux problématiques rencontrées

La mise en réseau des acteurs sociaux/insertion va faciliter une réflexion globale et une recherche de solutions à l'insertion sociale et professionnelle.

Les PCS se sont rencontrés en février 2025 mais leur marge de manœuvre est quasi inexistante puisque plutôt que d'introduire une nouvelle programmation devant courir jusqu'en 2030, les plans de cohésion sociale ont été prolongés d'une année supplémentaire sur base de la précédente programmation en attendant les réformes annoncées par le nouveau gouvernement wallon.

Les CPAS se sont rencontrés le 14 mars 2025 à l'initiative du Parc naturel Cœur de Condroz.

Après une brève présentation du fonctionnement de chaque service d'insertion socio-professionnelle, ils ont échangé sur les difficultés qu'ils rencontrent pour relever le défi de l'insertion sociale et professionnelle en milieu rural et ils ont opté pour travailler en priorité, en collaboration avec le Parc naturel, la mobilité, l'accompagnement des bénéficiaires et la sensibilisation des entreprises du territoire à une approche d'insertion socio-professionnelle.

4

ENERGIE ET CLIMAT



## 4.1 DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

### 4.1.1 Amélioration de la résilience économique et de la compétitivité des entreprises par l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.

Au niveau des entreprises, l'intérêt est manifeste pour un accompagnement visant à les aider à diminuer leurs factures en réduisant leurs consommations énergétiques et en produisant de l'énergie renouvelable. Plusieurs structures et services sont déjà mis en place par les pouvoirs publics pour faciliter la transition énergétique des entreprises (chèques entreprises, prêts Easygreen, réseau de facilitateurs énergie, référents bas carbone, etc.). Certaines entreprises privées sur le territoire proposent également des services allant dans ce sens. Mais les freins restent importants, surtout pour les petites structures et indépendants. Bon nombre d'indépendants ou chefs de petites entreprises sont concentrés sur leurs activités et ne savent pas comment avancer dans les démarches pour réaliser leur transition énergétique, par manque de temps, de moyens et de connaissances.

Le Parc Naturel peut s'ériger comme un partenaire de confiance et jouer un rôle de maillon manquant entre les entreprises et les offres et services existants. Développer un tel service permettrait à la fois d'améliorer la compétitivité des entreprises et leur résilience face à de futures crises énergétiques, tout en réduisant leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

**En 2024** un état des lieux des partenaires actifs sur le territoire et des services proposés aux entreprises a ainsi été initié. Divers acteurs et partenaires ont ainsi été rencontrés afin de discuter de possibles collaborations : l'Agence de Développement Local de Ciney (ADL), le Club des entreprises de Ciney-Hamois, les responsables du service énergie du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP). Les missions et axes de travail des chargés de mission énergie et économie circulaire du parc naturel ont été présentés dans le cadre de l'atelier « Quoi de neuf » organisé par le BEP Namur pour les entreprises de Ciney-Hamois. Cet évènement a été l'occasion de rencontres avec des responsables communaux et des entreprises

**En 2025** seront menées les actions suivantes : poursuite des prises de contact et rencontres avec les acteurs actifs auprès des entreprises ; analyse de ce que ces acteurs réalisent déjà sur le territoire et enquête auprès des entreprises et indépendants de toutes tailles afin de répertorier leurs besoins ; communication vers et depuis les entreprises (mise en avant de success story, séances d'information, enquêtes sur les besoins, inventaire des outils et démarches possibles, des aides et des incitants financiers existants, ...) ; détermination d'offres et actions spécifiques nouvelles et pertinentes que peut mener le parc naturel, sans doute plus particulièrement auprès des plus petites entreprises et indépendants dans ou hors Parc d'Activité Economique) et mise en place d'un service d'accompagnement ou de facilitation personnalisé et neutre afin de concilier les besoins des entreprises et les services et aides existants.

## 4.1.2 Energie et citoyens

### 4.1.2.1 Projet-pilote Walloreno



Walloreno est la stratégie de rénovation énergétique lancée par la région wallonne pour améliorer les performances énergétiques du parc immobilier en Wallonie. Son objectif ? Atteindre le label PEB A en moyenne sur l'ensemble du parc de logements d'ici 2050 !

Le GAL Pays des Tiges et Chavées a coordonné le projet-pilote auquel ont participé de 2020 à 2024 des propriétaires de logements dans les communes d'Assesse, Gesves et Ohey qui souhaitent améliorer leur confort et les performances énergétiques de leur logement. Une série d'actions et de mesures ont été menées visant à améliorer le confort des occupants, réduire les impacts environnementaux, diminuer la dépendance énergétique de la Wallonie.

Le chargé de mission du Parc Naturel a coordonné la fin du projet-pilote à l'automne 2024 : reprise de contact avec les ménages (réponses aux questions administratives) et auditeurs (accord sur planning des dernières étapes et livrables) ; organisation en octobre d'une séance de partage d'expérience à destination de tous les citoyens du territoire ; rédaction du rapport final du projet-pilote ; participation au séminaire de clôture organisé par le SPW fin novembre (présentation des résultats finaux du projet-pilote par chaque commune/coordonateur participant et synthèse des résultats à mettre en avant).

### 4.1.2.2 Ateliers énergie pour les citoyens

Dans le cadre de la journée de la Fédération des parcs naturels wallons organisée en décembre 2024, le chargé de mission a participé à un atelier transversal sur la facilitation de dynamiques citoyennes (émergence et animation).

Via la page Facebook du Parc Naturel, des informations sur les événements organisés par les communes/coordonateurs Pollec sur les thèmes de l'énergie et du climat (As du climat à Gesves, soirées infos énergie Havelange : primes et aides, isolation étanchéité ventilation) ont été transmises au grand public sur le territoire.

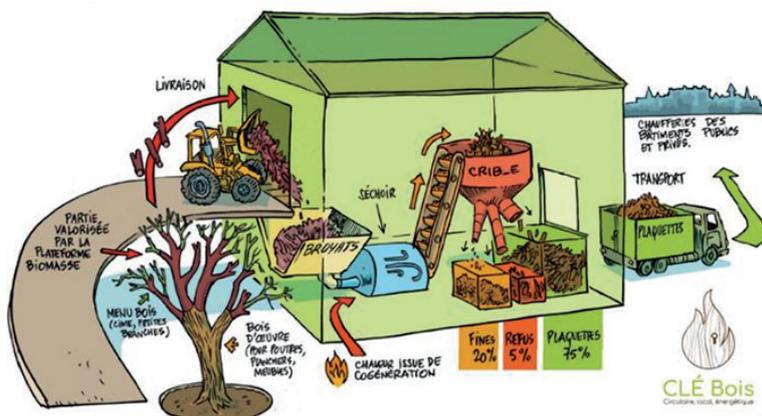
## 4.2 DÉVELOPPER DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



### 4.2.1 Plateforme biomasse locale

Les communes d'Assesse, Gesves et Ohey, avec le soutien du GAL Pays des Tiges et Chavées, ont développé de 2018 à 2023 un projet de création d'une plateforme biomasse. Elles ont également créé l'asbl pluricommunale Clé Bois, afin de gérer ces installations, ayant comme objet social de valoriser les résidus de bois locaux en combustible (plaquettes de bois) pour alimenter les chaufferies locales.

La plateforme a été installée sur le site de l'entreprise Biospace Biométhanisation à Gesves. Biospace produit de l'électricité et de la chaleur grâce à une cogénération qui est alimentée par le biogaz généré dans ses installations de biométhanisation. Biospace fournit la chaleur nécessaire au séchage des plaquettes de



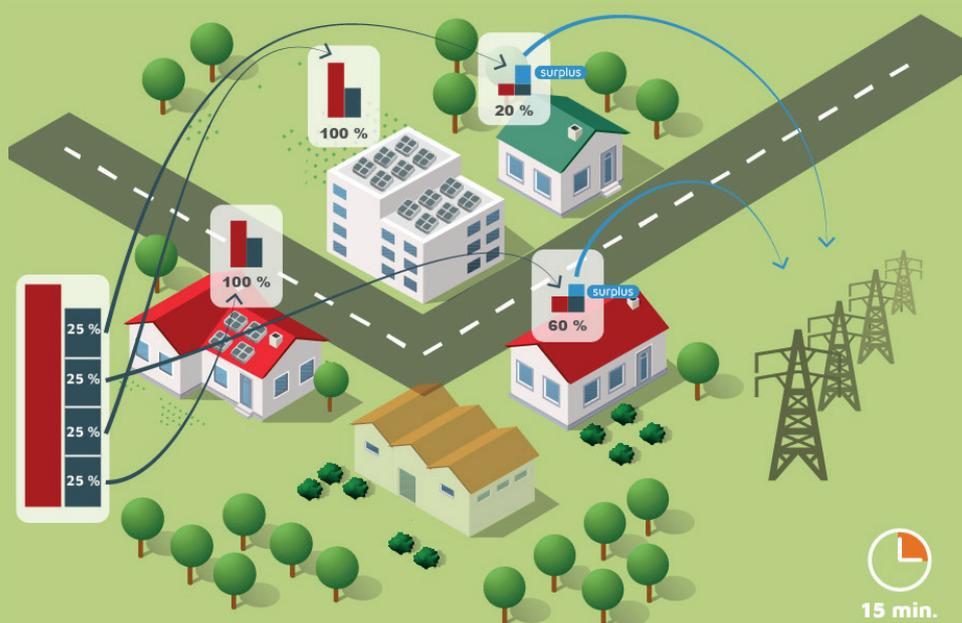
Les résidus de bois et broyats issus du travail de gestion des services techniques communaux et autres fournisseurs sont achetés par l'asbl Clé Bois et sont stockés sur le site de la plateforme. Ils sont ensuite adaptés pour obtenir un combustible normé : broyés (si nécessaire), séchés puis criblés pour séparer les plaquettes des autres éléments qui ne correspondent pas aux critères de qualité attendus (refus de trop grandes dimensions et particules trop fines). L'asbl Clé Bois vend ensuite les plaquettes de bois aux chaufferies locales publiques.

Sans le travail d'entretien des espaces verts par les services techniques communaux (et autres sources de résidus de bois tels entreprises tels parcs et jardins, autres gestionnaires de parcelles forestières, voire citoyens), cette filière vertueuse ne pourrait émerger. Il s'agit d'une expérience collective, initiée par les communes et le GAL Pays des Tiges et Chavées, et menée vers une économie circulaire, locale, pour sortir progressivement du mazout, pour contribuer à la transition énergétique et réduire les émissions de CO2 ! La Parc Naturel a repris en 2024 la gestion journalière de l'asbl pluricommunale Clé Bois : coordination de la finalisation de l'installation, de tests et de la mise en fonctionnement de la plateforme de production (broyage, séchage, criblage) de plaquettes de bois ; réanalyse au niveau des matières (intrants et débouchés) et des aspects financiers ; gestion comptable et financière ; contacts avec les partenaires et experts dans ce domaine ; communication vers le grand public.

#### 4.2.2 Promotion et soutien à la création de communautés d'énergie

Suite à l'impulsion européenne et à l'adoption de son paquet législatif dénommé le «Clean energy package», de nouvelles formes de partage d'énergie sont autorisées un peu partout en Europe et notamment en Wallonie. Les projets de partage d'énergie tant au sein de communautés d'énergie citoyenne (CEC) que de communautés d'énergie renouvelable (CER) doivent poursuivre l'objectif principal «de fournir des avantages environnementaux, économiques ou sociaux à leurs actionnaires ou à leurs membres ou en faveur des territoires locaux où ils exercent leurs activités, plutôt que de rechercher le profit». Il s'agit donc d'une opportunité pour nos citoyens de tester les pistes de fonctionnement en commun proposées par cette nouvelle législation.

Le parc s'est ainsi donné pour mission de lancer des dynamiques locales concertées d'autoconsommation collective par la mise en place d'outils participatifs, répliquables, structurants et complémentaires pour coordonner ou créer des communautés locales d'énergie éco-responsables.



© Cluster Tweed

## **Les actions suivantes ont été menées en 2024.**

### Information sur les communautés d'énergie, leur base juridique, leur fonctionnement, leurs contraintes et avantages

Le chargé de mission a pris connaissance des divers aspects de la thématique : législation, technique, acteurs, projets-pilotes et projets de recherche (notamment via Cluster Tweed, B-Wallonia), appels à projets, ...

Il a également rencontré des acteurs et partenaires et initié la mise en place de collaborations : communes (échevins, conseillers énergie, coordinateurs Pollec, CPAS) ; projets de CE agréés (CER Soleil d'Aubange) ; SPW (guichets énergie) ; BEP Namur (départements développement territorial, symbiose industrielle et énergie) ; UVCW ; CWAPE, ...

Il participe, depuis sa création à l'automne 2024, à la communauté de pratique "Energie" du Réseau Wallon PAC rassemblant les chargés de mission énergie d'autres GALs et Parc Naturels. Ce groupe de travail se veut un lieu de partage, de coopération et d'émulation afin de renforcer l'effectivité des actions des chargés de mission énergie. Ce groupe a notamment envoyé une réponse commune à la consultation publique sur le partage et les communautés d'énergie organisée par la CWAPE en octobre-novembre 2024. Il s'agissait de faire remonter au régulateur wallon des éléments et freins (techniques, juridiques, administratifs, économiques, organisationnels, ...) issus des premières expériences concrètes de terrain et des interpellations des acteurs des territoires des GALs et des Parcs Naturels désirant se lancer dans l'aventure du partage d'énergie.

### Identification proactive et constitution des communautés d'énergie

Le chargé de mission a commencé à répertorier, à l'aide des coordinateurs Pollec des communes, les projets d'installations de production d'énergie sur le territoire qui pourraient être intégrées dans des projets de partage d'énergie :

- installations photovoltaïques sur le hall de sport d'Ohey, et sur des écoles communales à Gesves ;
- discussions à la commune de Ciney sur le devenir du marché couvert, dont analyse du potentiel d'installation PV sur les toitures ;
- le BEP Namur est en contact avec des entreprises d'un PAE de Ciney qui disposent d'installations de production PV et qui aimeraient étudier la possibilité de créer une CE ; le BEP Energie se charge des contacts avec les entreprises et les pouvoirs publics (conseiller énergie et coordinateur pollec notamment) et envisage une collaboration avec le chargé de mission du parc naturel pour qu'il s'occupe d'informer les citoyens et petites entreprises situés alentour du PAE afin de diversifier les profils de consommation de l'éventuelle CE ;
- contacts avec les porteurs de 2 projets de communautés d'énergie ayant déposé des statuts à la BCE (CEC Energie Libre à Gesves ; CER Havelange 1 à Havelange) ;

### 4.2.3 Optimisation du potentiel renouvelable du territoire,

Le Parc Naturel s'est ici donné pour mission de réaliser un diagnostic complet afin d'optimiser le potentiel renouvelable du territoire, en adéquation avec le respect de l'environnement, des écosystèmes et des activités locales et selon les principes de la participation citoyenne et coopérative.

Les actions suivantes ont été menées en 2024.

#### Mise en place de collaborations avec les coordinateurs Pollec communaux

La coopération s'est initiée au travers de diverses rencontres.

Réunion collective chargés de mission du Parc Naturel (énergie et économie circulaire), échevins de l'énergie, coordinateurs Pollec communaux des 6 communes du territoire.

Réunion de travail pour l'aide à la rédaction d'un cahier des charges pour une installation photovoltaïque sur l'école de la Croisette à Sorée (financé en partie via appel à projet de l'asbl Electrons Libres)

Réunion avec l'échevine de l'énergie et le coordinateur Pollec de Gesves : état des lieux des diverses actions énergie qui seront à poursuivre à Gesves avec le nouvel échevin de l'énergie

Réunion avec le coordinateur Pollec d'Ohey : potentiels de micro-réseaux de chaleur entre bâtiments communaux, discussion sur la stratégie immobilière de la commune, projet imminent d'installation PV d'ampleur sur le hall de sport d'Ohey : discussion sur le potentiel de création d'une communauté d'énergie et d'un partage d'énergie.

Transmission d'informations aux coordinateurs Pollec sur des événements (ex : Tour bois énergie et biométhanisation Valbiom) et appels à projets (ex : EUCF ; ALFA – projets de biométhanisation pour agriculteurs).

#### Cadastre des outils de production installés et en cours de réflexion

Le chargé de mission a démarré l'analyse du diagnostic du territoire du Parc Naturel et des PAEDC (Plan d'Action Energie Durable et Climat) communaux dédiés (Gesves, Ohey) et supracommunaux (document du BEP Arrondissement Namur pour Assesse ; document du BEP Arrondissement Dinant pour Ciney, Hamois et Havelange).

## 4.3 DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Bon nombre d'actions développées dans le cadre du Plan de gestion permettre d'augmenter la résilience du territoire face aux enjeux climatiques. Citons par exemple la plantation de haies.

Cet axe fera l'objet d'actions spécifiques dans les années à venir.

# AXES TRANSVERSAUX

---



1

# EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION



Les actions développées dans le but d'atteindre les objectifs du Plan de Gestion du Parc naturel représentent de réelles opportunités d'expérimenter de nouvelles méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets du Parc naturel. L'équipe est attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible d'initier sur le territoire et qui permettent de répondre au Plan de Gestion.

## 1.1 DOTER LE PARC NATUREL D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE AU SERVICE DE SES PROJETS

Les échanges<sup>2</sup> avec les chargés de projet PAT des autres Parcs naturels ont permis de réaliser un benchmarking sur les outils habituellement utilisés pour le traitement de données spatiales et la communication la diffusion des résultats d'analyse spatiales (logiciel carto, tablette de terrain, webGIS, ...).

Le choix s'est porté sur le logiciel libre QGIS pour le traitement de données, d'autant qu'une version « portable » QField permet d'être embarquée sur une tablette de terrain et ainsi opérer des relevés in situ, instantanément géolocalisés et documentés.

Les compétences internes en cartographie et système d'information géographique d'un chargé de projet vont être mise à profit pour former d'autres chargés de projets et ainsi renforcer les compétences de l'ensemble de l'équipe.

En matière de diffusion, la cartographie des différentes thématiques nécessitant un géoréférencement seront propulsés par la plateforme en libre accès UMAP parce qu'elle peut également réceptionner des données produites directement dans QGIS. Pour les itinéraires et la localisation des marqueurs territoriaux, le Parc continuera d'alimenter la plateforme CIRKWI déjà utilisée par les opérateurs touristiques et les paysaguides du territoire.

---

<sup>2</sup> Initiés dans le cadre de l'élaboration de la Charte Paysagère, cf. section 3.2 Paysages et aménagement du territoire (PAT), page 13 et suivantes.

2

# PARTENARIATS & COOPÉRATIONS



De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 50 membres au sein de l'association, représentant les communes et les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics locaux, ainsi que différentes structures régionales sont partenaires du Parc naturel.

A titre d'exemple, on peut citer les partenaires suivants qui sont sollicités :

### 2.1 AU NIVEAU COMMUNAL :

- Les Collèges des 6 communes et les services communaux
- Les CLDR et les CCATM
- Les groupes BiodiverCité et les groupes Sentiers et chemins
- Les CPAS, PCS, CCCA et bibliothèques
- Les CISP du territoire
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'Initiative
- L'Agence de Développement Local de Ciney
- Les Centres Culturels de Ciney et d'Havelange
- Les agents DNF
- Les domaines de Mozet et de Chevetogne, actifs dans la sensibilisation à la nature

### 2.2 AU NIVEAU TRANSCOMMUNAL :

- La Maison du Tourisme Condroz-Famenne
- Les Contrats Rivières
- Le Bureau Economique de la Province
- Les services provinciaux : l'école secondaire d'agriculture, le bac agro, le pôle fromager
- Les télévisions locales
- Le Comice agricole du Condroz-Ciney
- Les Directions et Cantonnements du DNF

### 2.3 AU NIVEAU RÉGIONAL :

- Natagora
- Natagriwal
- La Fondation Rurale de Wallonie
- Le Réseau wallon PAC
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels
- Le réseau des GAL
- Diversifruits
- Le CRA-W
- Fourrages Mieux
- La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- La Société Royale Forestière de Belgique
- La CODEF
- Le FOREM

2

# ACCUEIL, ÉDUCATION ET SENSIBILISATION



## 3.1 FAIRE CONNAITRE LE PARC NATUREL, SES MISSIONS, SES ACTIONS :

### 3.1.1 Conception d'une identité graphique et stratégie de communication

Nouvellement créé, le Parc naturel Cœur de Condroz se devait de développer son identité graphique. L'équipe a alors entamé un travail de brainstorming afin de concevoir un logo. Les critères pris en compte étaient les suivants :

- Illustration qui des aspects emblématiques du territoire
- Graphisme sobre, facilement lisible
- Respect de la charte graphique des Parcs naturels élaboré par la Fédération des Parcs naturels

L'infographiste de l'équipe a fait plusieurs propositions et à l'unanimité, le choix de l'Organe d'Administration et de l'équipe s'est porté sur la feuille de tilleul. Celle-ci fait référence à divers éléments :

- Le tilleul est l'arbre qui borde beaucoup de lieux symboliques sur le territoire (chapelles, potales, croisements) = référence au patrimoine, aux paysages.
- Référence à la forêt, essence étudiée dans le cadre de la résilience des forêts face aux sécheresses.
- Les nervures peuvent rappeler les chemins et sentiers de balades du territoire, les parcelles cadastrales.
- Les feuilles de tilleul sont la base de l'élixir des Toursiveux produit sur la commune d'Havelange = référence aux habitants du territoire, à leur convivialité, au folklore local.
- Le tilleul a une symbolique forte : lien, protection, harmonie, prospérité, amour, fidélité, liberté, amitié.
- La forme en cœur de la feuille de tilleul rappelle le nom du Parc naturel.

Sur base du nouveau logo, une charte graphique a alors été déclinée. Celle-ci est utilisée dans les différents supports du Parc naturel.

En parallèle du développement de l'identité graphique, l'équipe a mené un travail d'identification des publics cibles en fonction des différentes thématiques. Pour chaque public cible, les médias de communication les plus adaptés ont été identifiés. Ce précieux travail a permis d'orienter les premières actions de communication.

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication nécessitent cependant du temps et des compétences techniques spécifiques. La communication sous-tendant toutes les missions d'un Parc naturel, le PNCC envisage l'engagement d'une personne entièrement dédiée à cette mission en 2025, si les moyens financiers le permettent.



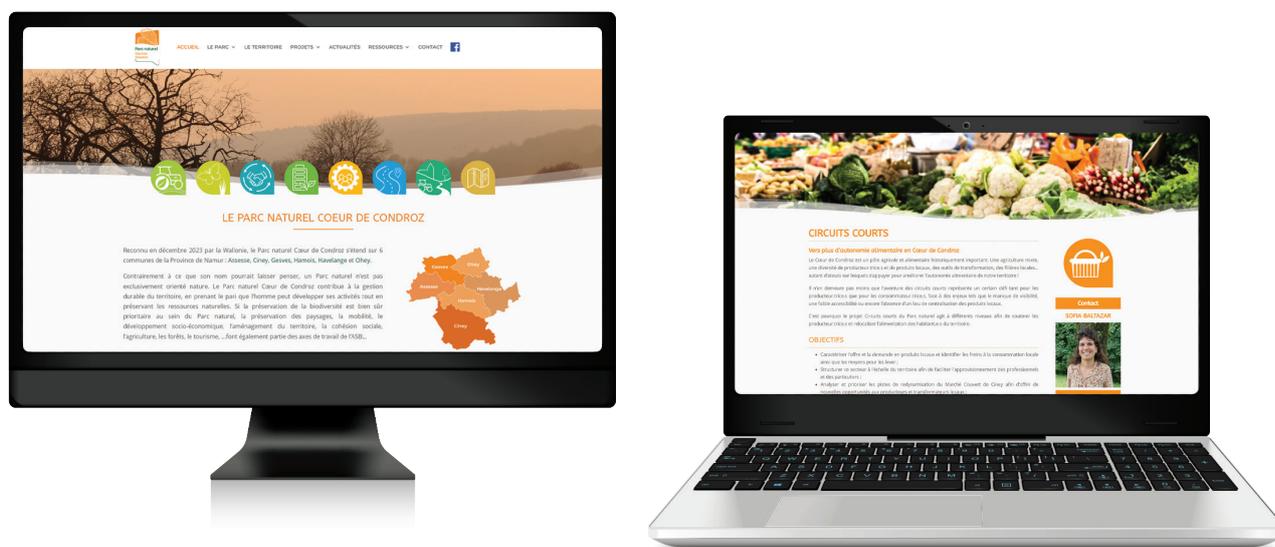
**Parc naturel**

**CŒUR DE  
CONDROZ**

## 3.1.2 Outils de communication

Dès sa création, le Parc naturel a également développé différents outils propres lui permettant de communiquer sur ses missions et ses actions :

### 3.1.2.1 Le site internet <https://coeurdecondroz.be>



Le site internet fournit les informations nécessaires sur le territoire du Parc naturel, l'ASBL et les projets qu'elle développe.

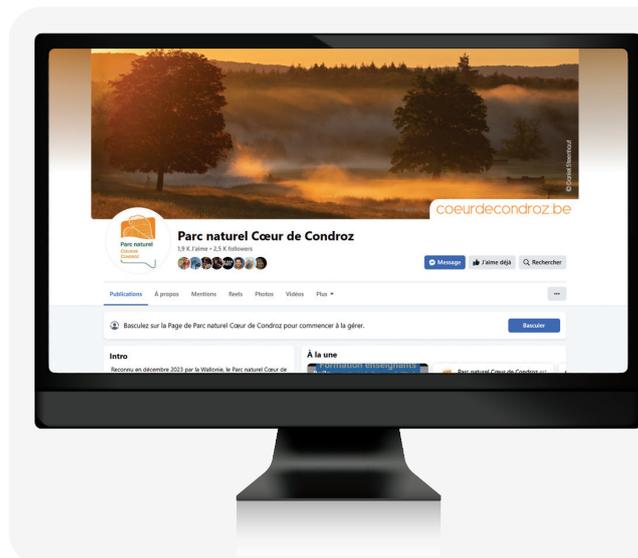
Le site web du Parc naturel est régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation. Il s'agit notamment de publier du contenu attractif dans les sections suivantes :

- Un onglet Ressources permet notamment au visiteur de prendre connaissance du Plan de Gestion, du diagnostic, des plans d'actions et des rapports d'activités annuels.
- Les actualités présentent l'état d'avancement des projets, les actions en cours, les retours d'évènements, annonces diverses, relais divers,...
- L'agenda permet d'annoncer les évènements organisés par le Parc naturel.

Le site internet continuera d'être alimenté en permanence en fonction des besoins.

Depuis le 26 mars 2024 , 4991 visites ont été enregistrées et 17641 pages ont été vues sur le site web.

### 3.1.2.1 Réseaux sociaux



**Facebook** : Une page dédiée au Parc naturel a été créée. Elle est alimentée régulièrement (plusieurs publications par semaine). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les évènements à venir, les retours d'évènements, le relai des nouvelles de nos partenaires... A ce jour, elle compte 2531 followers.

**LinkedIn** : Un profil LinkedIn a également été créé pour le Parc naturel. Il permet d'atteindre des cibles différentes, telles que les professionnels et entreprises du territoire. A ce jour il compte 136 abonnés

### 3.1.3 Actions de communication

Le PNCC étant nouvellement créé, une communication importante doit être déployée afin de le faire connaître.

Le travail sur la stratégie de communication mené par l'équipe a permis d'identifier plusieurs actions de communication à mener afin de visibiliser le Parc naturel et ses actions auprès de différents publics :

#### 3.1.3.1 Présentation du Parc naturel aux Directeurs Généraux et Financiers

Afin de faciliter la collaboration entre les agents communaux et l'équipe du PNCC, et ainsi renforcer les actions de chacun, une séance d'information a été organisée le 19 septembre à destination des Directeurs Généraux et Financiers des 6 communes. Les échanges ont été très riches et ont permis de poser les jalons d'une communication fluide.

#### 3.1.3.2 Présentation du Parc naturel aux nouveaux élus et aux citoyens du territoire

En cette première année d'existence, il semblait indispensable d'organiser une séance d'information à destination des citoyens et des différents acteurs du territoire. Cette séance d'info permettra à la fois d'informer les citoyens et partenaires qui se sont impliqués dans le processus de création du Parc naturel mais également et surtout de toucher des citoyens qui ne connaîtraient pas encore la dynamique. 2024 étant une année électorale, l'enjeu sera aussi d'informer les nouveaux élus sur la dynamique Parc naturel. Une séance d'info a donc été planifiée au 22 janvier 2025. Toute l'équipe s'est mobilisée dès le mois de novembre à la préparation de cette soirée.



### **3.2 SOUTENIR UNE OFFRE ÉDUCATIVE ÉLARGIE EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT**

Le PNCC souhaite développer un important volet de sensibilisation/formation avec le secteur de l'enseignement maternel, primaire et secondaire du territoire. Les thématiques visées pourraient être très diverses. Citons par exemple la sensibilisation à la nature, aux paysages ou encore à la mobilité douce.

En 2024, l'opération Haie-lève (voir ci-dessus) a constitué un premier axe de travail avec les écoles. Cette opération proposant aux élèves de parrainer la plantation de haies en milieu ouvert a été initiée par les 2 GAL précédents en 2021 et a été reprise par le Parc naturel. Comme les années précédentes, l'opération rencontre un vif succès auprès des écoles !

### **3.3 FAVORISER L'INCLUSION DES HABITANTS PRÉCARISÉS AU SEIN DES ACTIONS DU PARC NATUREL**

Cet axe sera développé dans les années à venir.

# ORGANISATION GÉNÉRALE

---



1

# GOUVERNANCE



Conformément au décret, le Parc naturel est géré par un Pouvoir Organisateur (Association de projet Parc naturel Cœur de Condroz) et une Commission de Gestion constituée en ASBL (Cœur de Condroz ASBL).

L'Association de projet est composée de 13 membres représentant les 6 communes (2 représentants par commune et 3 représentants pour Ciney, plus importante en termes de population). Elle s'est réunie à deux reprises en 2024 : le 11/01 et le 01/03 afin de créer la Commission de gestion à laquelle la mise en œuvre du Plan de Gestion est confiée.

Une Commission de Gestion prenant la forme d'une ASBL a dès lors été créée le 14 mars 2024. Au préalable, chaque Conseil Communal avait désigné ses représentants au sein du Parc naturel et un appel à membres privés avait été lancé, sur base des Assemblées Générales des deux GAL préexistants (GAL Condroz-Famenne et GAL Pays des Tiges et Chavées). L'Assemblée Générale de Cœur de Condroz compte 46 membres (18 membres publics, 28 membres privés et 12 invités).

L'ASBL Cœur de Condroz étant à la fois Commission de Gestion du Parc naturel Cœur de Condroz et GAL du même nom, elle respecte la règle imposée par le programme LEADER de compter une majorité de représentants privés au sein de ses instances décisionnelles.

Lors de l'Assemblée Générale constitutive du 14 mars, les membres ont désigné l'Organe d'Administration, composé de 13 administrateurs publics et 17 administrateurs privés. Un Bureau a également été désigné, comprenant 4 représentants publics et 2 privés. Ce dernier a pour vocation de faciliter la gestion journalière et des ressources humaines de l'ASBL. Il ne prend pas de décisions stratégiques.

Le tableau suivant synthétise les réunions des différentes instances décisionnelles de la Commission de gestion :

Instance	Nbre de rencontres	Dates
AG	2	14/03, 16/12
OA	4	28/03, 05/06, 29/08, 25/11
Bureau	1 visio par semaine jusqu'en octobre puis 1 visio toutes les 2 semaines ensuite	

Début 2024, le Pouvoir Organisateur avait initié un travail sur la bonne gouvernance avec une consultante externe. Suite à ce travail, la Commission de Gestion a souhaité se doter d'un **Groupe de Travail Gouvernance** rapidement après sa création.

Celui-ci a pour mission de proposer des modes de fonctionnement à l'Organe d'Administration permettant une gestion la plus fluide possible et tentant d'anticiper les risques potentiels.

Ces modes de fonctionnement seront consignés dans un Règlement d'Ordre Intérieur. Sa rédaction a d'ores et déjà été initiée.

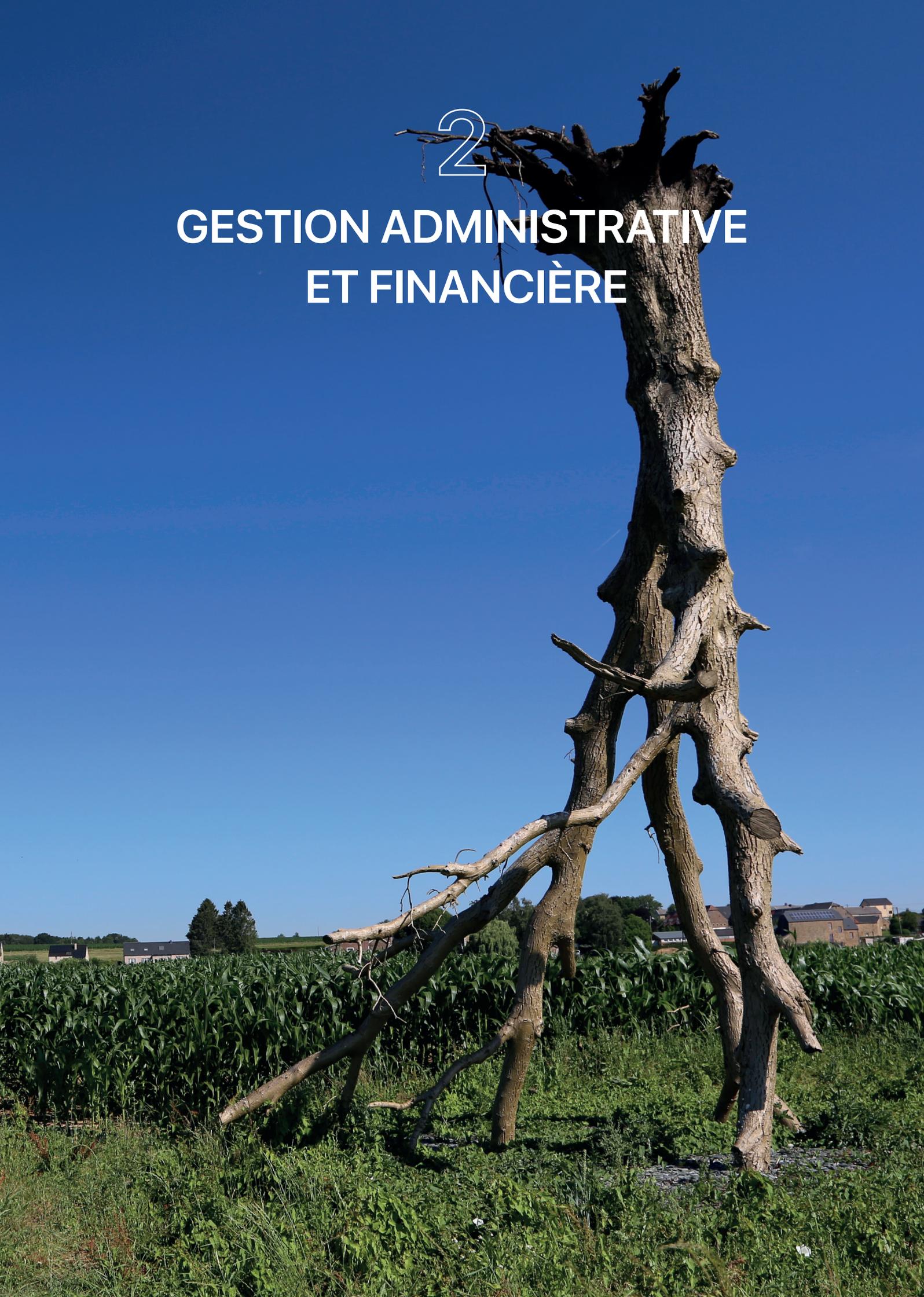
En 2025, la Commission de Gestion souhaite aussi créer des **Groupes d'Orientations** thématiques.

Composés de personnes possédant des connaissances par rapport à la thématique traitée, les Groupes d'Orientations auront pour mission, comme leur nom l'indique, d'orienter les chargé.e.s de projet dans la mise en œuvre des actions. Ces GO représentent également un bon moyen d'élargir la participation citoyenne aux actions du Parc naturel, augmentant ainsi l'appropriation de celles-ci.

Fin de 2024, l'ASBL Cœur de Condroz a absorbé les 2 GAL existant précédemment sur le territoire : le GAL Condroz-Famenne et le GAL Pays des Tiges et Chavées. Tel que souhaité initialement par les 6 communes du Parc naturel dans un souci de rationalisation, une seule ASBL de développement rural durable est à présent active sur le territoire.

2

# GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



La création de l'ASBL Cœur de Condroz a nécessité différentes démarches administratives, financières et logistiques :

- Rédaction de statuts
- Publication des statuts au Moniteur
- Ouverture d'un compte en banque
- Désignation d'un secrétariat social
- Signature de plusieurs contrats d'assurance
- Installation des bureaux
- Acquisition du matériel informatique et mise en place des outils
- Mise en place d'un système de comptabilité
- ...

Dans la continuité, de nombreuses démarches sont à présent réalisées pour assurer le bon fonctionnement de l'ASBL et la mise en œuvre optimale des projets. En effet, si l'approche multi-fonds permet de maximiser la mise en œuvre du Plan de Gestion, celle-ci impose de devoir jongler avec différentes règles en matière de justifications financières ou de reporting, chaque bailleur ayant ses propres exigences.

## 2.1 COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

L'ASBL est bénéficiaire de plusieurs sources de financement (voir ci-dessous). Outre les financements propres liés au Parc naturel, elle bénéficie également de subsides LEADER, de projets financés dans le cadre d'appels à projets lancés par le SPW, de contributions communales et provinciales. Afin d'éviter tout risque de double financement, l'ASBL tient une comptabilité analytique, permettant d'affecter chaque recette et dépense au projet auquel elles sont dédiées.

L'ensemble des pièces comptables est enregistré dans le logiciel comptable WINBOOKS utilisé afin d'établir les comptes et bilan annuels à travers les journaux d'achats, de ventes, financiers et d'opérations diverses.

3

MOYENS FINANCIERS  
MOBILISÉS

Le Parc naturel est un outil de développement territorial qui permet de mettre en œuvre des projets supra communaux répondant aux enjeux locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers diversifiés. En effet, afin d'assurer au maximum la mise en œuvre du plan de gestion dont s'est doté le PNCC, il est indispensable de recourir à diverses sources de financement. Dans cette optique, les 6 communes du PNCC ont introduit début 2023 une candidature dans le cadre du programme LEADER 2024-27. Celle-ci a été validée fin 2023 par le Gouvernement wallon.

Par ailleurs, la gestion de plusieurs projets initiés par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne et dont les financements courent encore a été reprise par le PNCC. Ces projets permettent également de mettre en œuvre des actions reprises dans le plan de gestion du PNCC.

### 3.1 GAL PNCC - PROGRAMMATION LEADER 2024-27

La programmation LEADER 2024-2027 permet la mise en œuvre de 7 fiches-projets :

- **Coordination du GAL** - Coordination, animation et gestion du Groupe d'Action Locale
- **Circuits courts** - Vers plus d'autonomie en Cœur de Condroz
- **Tourisme** - Le Cœur de Condroz, terre de savoir-faire artisanaux
- **Energie** - Soutien à la création de communautés d'énergie et efficacité énergétique des entreprises
- **Mobilité** - Plan de mobilité douce transcommunal et plateforme Mobilité en Cœur de Condroz
- **Economie circulaire** - Vers une économie durable en Cœur de Condroz
- **Filières haies-laine** - Développement de filières agroenvironnementales spécifiques
- **Insertion** - Diversification et renforcement de l'insertion socio-professionnelles

Instance	ETP	Durée	Total	Feader	SPW	Communes
Coordination	0,75	4	302 600 €	100 978 €	171 362 €	30 260 €
Circuits courts	0,75	4	323 631 €	107 996 €	183 272 €	32 363 €
Tourisme	0,5		219 700 €	73 314 €	124 416 €	21 970 €
Energie	0,5	4	225 754 €	75 334 €	127 844 €	22 575 €
Mobilité	0,5	3	155 854 €	52 008 €	88 260 €	15 585 €
Economie circulaire	0,5	3	165 754 €	55 312 €	93 866 €	16 575 €
Filières haies-laine	0,5	4	215 754 €	71 997 €	122 181 €	21 575 €
Insertion	0,5	2	90 954 €	30 351 €	51 507 €	9 095 €
<b>TOTAL</b>	<b>4,5</b>		<b>1 700 000 €</b>	<b>567 290 €</b>	<b>962 710 €</b>	<b>170 000 €</b>

### 3.2 CONSEIL DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

Depuis 2021 et jusque mi 2025, le territoire Cœur de Condroz bénéficie d'un financement du SPW pour la mise en place et l'animation d'un Conseil de Politique. Rassemblant des acteurs de toutes les facettes de l'alimentation (producteurs, transformateurs, horeca, consommateurs, communes, professionnels de la santé, ...), ce conseil permet de faciliter la transition du système alimentaire local vers plus de durabilité.

### 3.3 SOUTIEN À LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE

Le SPW subsidie un projet en Cœur de Condroz permettant de structurer la filière maraîchère locale afin d'alimenter les clients professionnels. Débuté en février et courant jusque fin 2025, ce projet accompagne un collectif de maraîchers du territoire afin de développer leurs ventes en B2B. Cette démarche s'inscrit également pleinement dans le plan de gestion du PNCC.

### 3.4 GROUPEMENT D'AGRICULTEURS EN AGROÉCOLOGIE

Enfin, le territoire bénéficie également d'un financement jusqu'à fin 2025 pour accompagner un groupe d'une vingtaine de polyculteurs-éleveurs dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Ils peuvent ainsi s'essayer à de nouvelles pratiques tout en bénéficiant d'un encadrement technique et d'échanges entre pairs.



© François Migeotte

# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

---



1

# L'ÉQUIPE



## 1.1 RECRUTEMENT

Afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des projets et des décisions prises par l'ASBL, une équipe technique a été recrutée.

Une large procédure de recrutement a été initiée en avril. Celle-ci a permis de pourvoir les postes suivants :

- Chargé.e de projet :
  - ◊ Biodiversité, ressources naturelles
  - ◊ Circuits courts
  - ◊ Economie circulaire, économie locale
  - ◊ Energie
  - ◊ Insertion socio-professionnelle
  - ◊ Mobilité
  - ◊ Filières haies-laine
  - ◊ Paysages, aménagement du territoire
- Assistant.e administrative
- Gestionnaire financier

Pour chaque recrutement, une procédure transparente a été organisée : diffusion d'une offre d'emploi précisant les qualifications et compétences requises, sélection sur base des CV et lettres de motivations, organisation d'épreuves de sélection écrites et orales. Un jury, composé de la direction et, soit de membres du CA et/ou d'experts externes en fonction des différents postes, s'est réuni pour les entretiens oraux et la sélection du candidat final.

En fonction des durées de préavis de chacun, les membres de l'équipe ont pris leurs fonctions entre le 1er juillet et le 1er octobre.

Le graphiste employé par le GAL Pays des Tiges et Chavées via un groupement d'employeurs a également été recruté en avril. La direction quant à elle, a été confiée à la coordinatrice du GAL Condroz-Famenne. La direction a par ailleurs assuré l'accueil et la formation initiale de l'ensemble de l'équipe (informations sur le territoire, la structure Parc naturel et ses missions, le Plan de Gestion,...).

Fin 2024, suite à l'absorption des GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne par le Parc naturel, deux chargées de projet (Filière maraichère et Conseil de Politique Alimentaire) ont rejoint l'équipe du Parc naturel. Le chargé de projet Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie employé par le GAL Pays des Tiges et Chavées ayant démissionné, le Parc naturel devra procéder à son remplacement en 2025.

## 1.2 COMPOSITION

Fin 2024, la composition de l'équipe était la suivante :



**Adeline Léonet**

Conseil de Politique Alimentaire  
& Filière maraichère B2B



**Amelie Gosset**

Économie circulaire



**Anne Denoël**

Filière maraichère B2B



**Audrey Mélotte**

Filière haies-laine



**Corentin Fontaine**

Paysages et aménagement  
du territoire



**Florence Jottard**

Insertion sociale



**Gwenn Dodeur**

Biodiversité,  
Ressources naturelles



**Jérémie Vanhaverbeke**

Energie



**Pauline Thyron**

Mobilité



**Sofia Baltazar**

Circuits courts  
Filière céréales panifiables



**Cindy Hodeige**

Tourisme



**Géraldine Baudoin**

Gestion administrative



**Elise Stouffs**

Gestion financière



**Benoit Libert**

Infographie



**Valérie Grandjean**

Coordination

# 2

## GESTION DU PERSONNEL



Le Parc naturel ayant été nouvellement créé, les différentes démarches nécessaires à l'engagement de personnel ont été menées : déclaration ONSS, désignation d'un secrétariat social, d'un service chèque-repas, rédaction des contrats et d'un règlement de travail (celui-ci devant être finalisé en 2025), adhésion à service de protection au travail,...

## 2.1 OUTILS DE GESTION INTERNE

Une plateforme de gestion RH a été mise en place et l'ensemble de l'équipe a été formée à son utilisation. Celle-ci permet de comptabiliser les prestations et de gérer les notes de frais.

## 2.2 GESTION DES DONNÉES

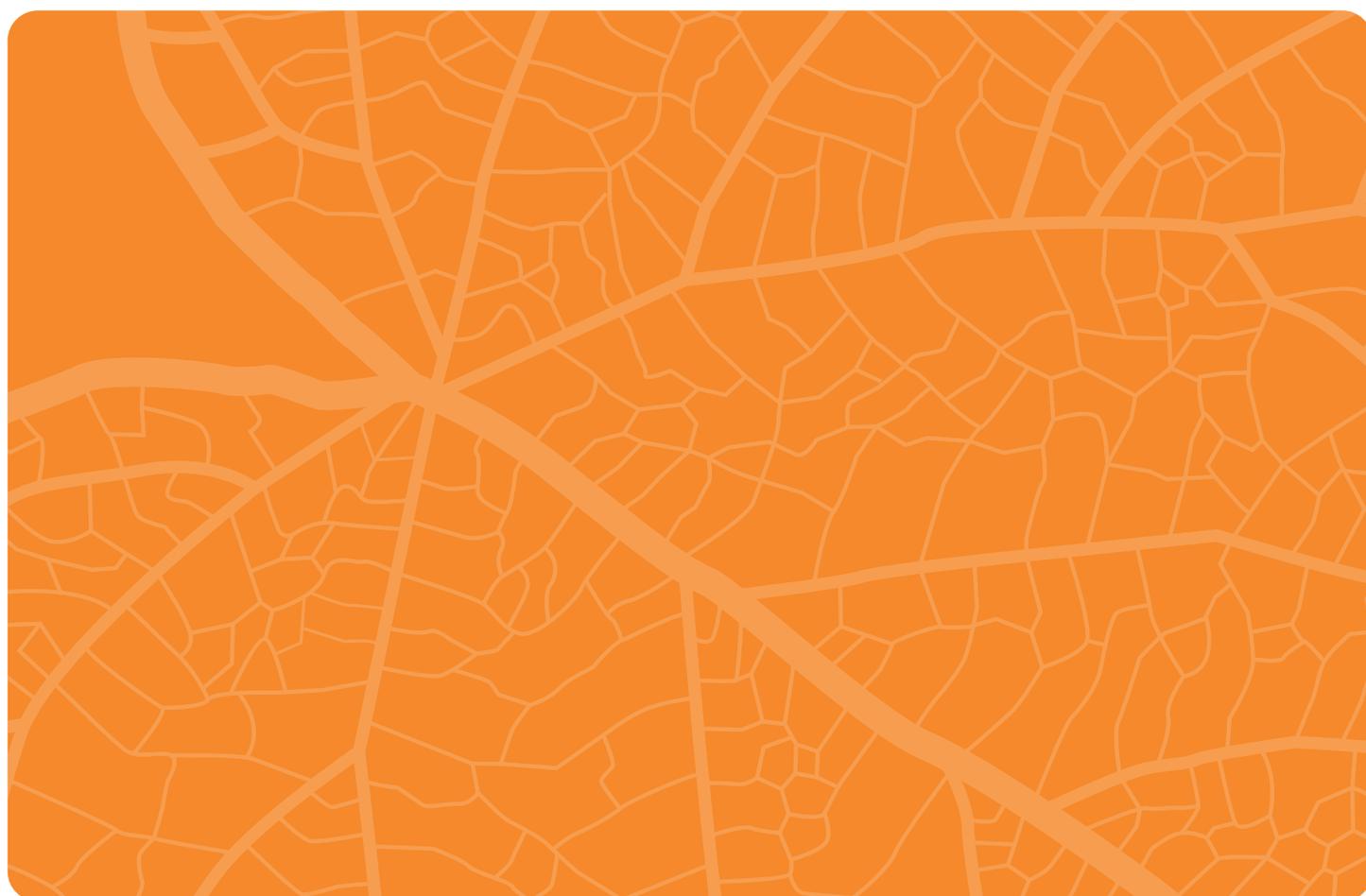
Pour faciliter le travail, la communication et rendre la transversalité plus efficace, l'association s'est dotée d'une plateforme informatique commune et d'outils partagés :

- Abonnement Office 365 pour tout le système informatique permettant des agendas partagés entre tous les membres de l'équipe, la planification de réunions, les visio en TEAMS, les conversations par équipes...
- La création d'un SharePoint dédié au stockage et partage de l'ensemble des données.

## 2.3 SUIVI DES PROJETS

Pour assurer une bonne coordination des projets et une bonne communication entre les membres de l'équipe, des réunions d'équipe sont organisées tous les mois.

Des réunions bilatérales, entre la direction et chaque chargé.e de projet ont également lieu de manière régulière afin de les accompagner dans le démarrage de leur projet et ensuite faire le point sur l'avancée des projets, les éventuelles difficultés, etc.





© Martin Dellicour



**Parc naturel**  
**COEUR DE**  
**CONDROZ**

Parc naturel Coeur de Condroz | Rue de la Pichelotte 9D - 5340 Gesves - Belgique  
 +32 83 670 34 | [info@coeurdecondroz.be](mailto:info@coeurdecondroz.be)  
 Numéro d'entreprise : 100 8141784 | Banque 87 3632 44 01 8694  
 E.R : Valérie Grandjean

